

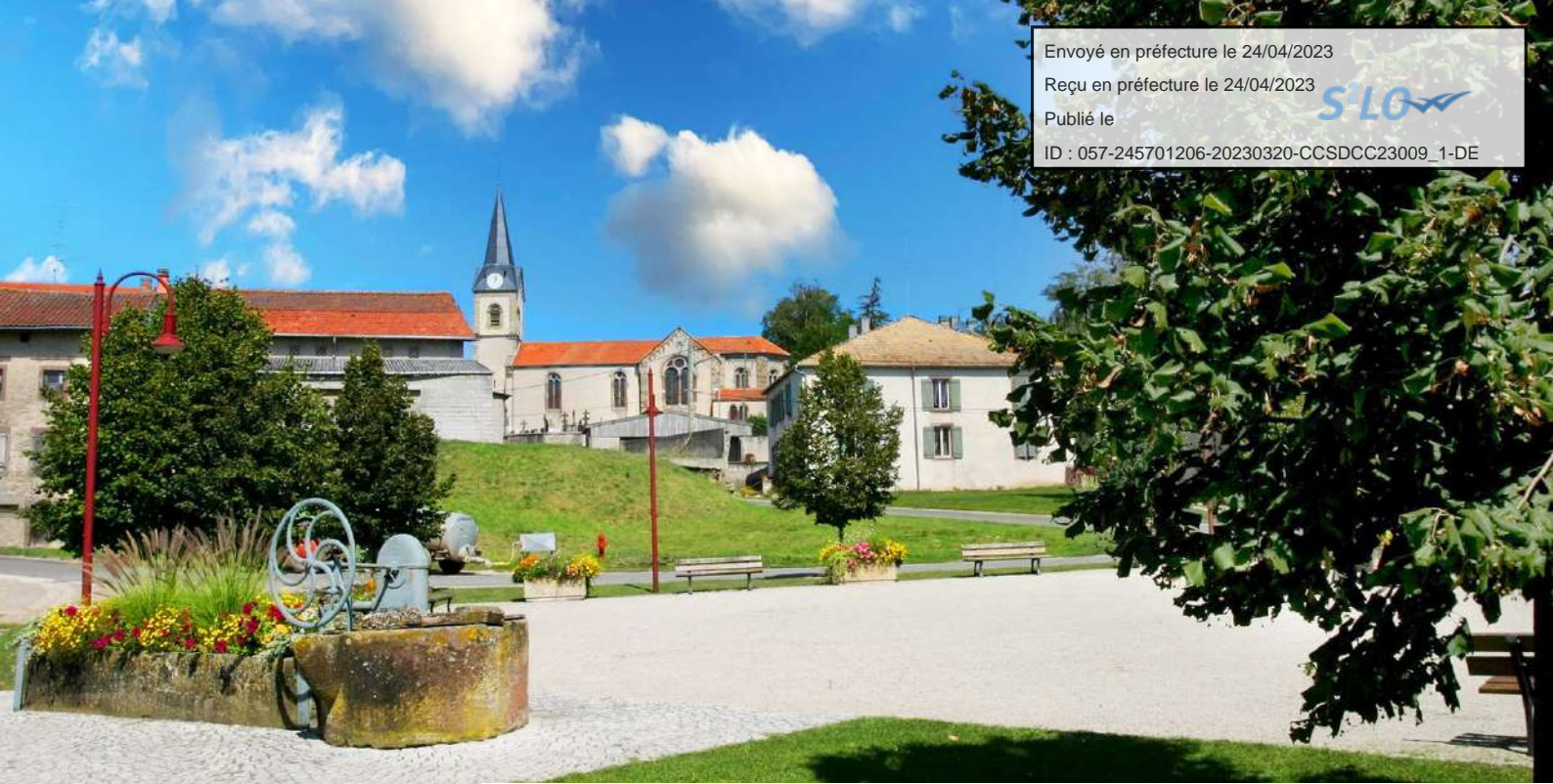
Envoyé en préfecture le 24/04/2023

Reçu en préfecture le 24/04/2023

Publié le

ID : 057-245701206-20230320-CGSDCC23009_1-DE

S'LOW



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2022

4	L'ANNÉE 2022 EN 12 MOIS D'IMAGES
6	LA GOUVERNANCE DE LA CCS
7	LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
10	ORGANISATION POLITIQUE DE LA CCS
11	LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES
13	VIE INSTITUTIONNELLE
14	DÉVELOPPER L'ESPRIT COMMUNAUTAIRE
16	DES POLITIQUES DE CONTRACTUALISATION AU SERVICE DES ADMINISTRÉS
18	LES CHIFFRES 2022
22	LES MARCHÉS PUBLICS
23	RESSOURCES HUMAINES
25	TRAVAUX ET PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE
26	COMMUNICATION
28	URBANISME ET ADS
29	DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
32	AGRICULTURE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES
33	RÉSEAUX
34	MOBILITÉ
34	MUTUALISATION
37	COLLECTE DES DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE
39	SPANC ET HYDROLOGIE
41	PCAET (PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL)
41	DÉVELOPPEMENT DURABLE
43	PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE
46	L'EMPLOI, LA FORMATION ET L'INSERTION
47	ACTIONS DE PRÉVENTION
49	PROMOTION, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUES
51	ACTIONS CULTURELLES ET FESTIVES
52	MÉMOIRE ET PATRIMOINE



Madame, Monsieur,

Vous tenez dans vos mains le rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes du Saulnois.

Ce rapport est l'illustration en actions et en images, ainsi que la traduction en réalisations et en chiffres du compte administratif de l'année écoulée. C'est pourquoi nous nous efforçons de porter à la connaissance des conseillers communautaires le premier en même temps que le second.

2022 restera avant tout une année de fonctionnement, soulignant le rôle majeur d'acteur de proximité de la CCS auprès des forces vives de son territoire.

La dynamique de ventes de terrains en faveur d'installation d'entreprises sur nos zones économiques communautaires s'est également maintenue à un excellent niveau, après une année 2021 déjà très bonne. La création du Club des entrepreneurs du Saulnois s'inscrit naturellement dans ce mouvement et plus largement auprès de l'ensemble des artisans et commerçants du territoire.

Le suivi des politiques de contractualisation occupe désormais une place importante dans notre action. Le Plan de paysages s'est ajouté aux nombreux outils déjà en place.

Le dialogue social ainsi que la formation continue de nos agents restent aussi au cœur de nos préoccupations (mise en place du CST, prévention, self-défense...).

Enfin, pour la première fois, le rapport d'activité affiche le taux de participation des communes aux conseils communautaires. Le succès du projet communautaire ne peut se faire sans l'adhésion et la co-construction de tous.

Bonne lecture.

Jérôme End

Président de la Communauté de Communes du Saulnois

Maire de Vic-sur-Seille

Conseiller Régional du Grand Est

JANVIER

De nouveaux déchets sont acceptés dans nos déchèteries. Pour s'adapter aux besoins des usagers et améliorer le recyclage des matériaux, il est désormais possible d'y déposer des pneumatiques, les déchets de plâtrerie ainsi que les huisseries.



FÉVRIER

La CCS collabore avec l'ENSGSI (École Nationale Supérieure en Génie des Systèmes et de l'Innovation) dans le cadre du Challenge "72h pour innover en mode agile". Un prototype imaginé par les étudiants servira de base de travail pour créer notre application "Le Saulnois et moi".



MARS

M. Laurent TOUVET, Préfet de la Moselle, visite notre territoire dans le cadre du projet "Petites Villes de Demain" mené avec les villes de Dieuze et Château-Salins.



AVRIL

En soutien au peuple ukrainien, la Communauté de Communes du Saulnois organise le transport des collectes de dons organisées, par les élus et habitants, sur le territoire du Saulnois.



MAI

Dans le cadre des actions de prévention, des ateliers de sécurité routière sont proposés aux établissements scolaires du Saulnois. Jérôme END, Président de la CCS participe à une de ces rencontres et remet des outils de sécurité routière aux enfants.



JUIN

Inauguration des nouveaux locaux de l'entreprise Affûtage Colsenet Service qui a quitté son bâtiment historique de Liocourt pour s'installer sur la zone communautaire de Delme.



JUILLET

Les distributions de brumisateurs rechargeables aux personnes âgées de plus de 75 ans se poursuivent. Entre 2021 et 2022, plus de 2 100 brumisateurs ont été offerts à nos aînés.



AOÛT

La seconde édition de Festi'Saulnois est organisée à Rodalbe. Elle attirera plus de 1 900 visiteurs venus découvrir les talents du Saulnois : producteurs fermiers, artistes, artisans et musiciens...



SEPTEMBRE

Économie circulaire et insertion professionnelle : la Communauté de Communes du Saulnois rétrocède son broyeur à végétaux à l'association Hélice Saulnoise.



OCTOBRE

Le Rendez-vous des Parents, organisé avec le REAAP du Saulnois et des partenaires locaux, attire plus d'une centaine de parents et leurs enfants, au Périscolaire de Château-Salins.



NOVEMBRE

La CCS est lauréate de l'appel à projets national "Plan de Paysages" qui aura pour vocation de devenir un outil de référence pour la connaissance des paysages du Saulnois et devrait favoriser l'appropriation de leur richesse par les habitants et les acteurs locaux.



DÉCEMBRE

Dans le cadre de la Journée Nationale des Assistants Maternels, le spectacle "Nounou, pourquoi tu rames ?" leur est offert à Delme.



128
communes

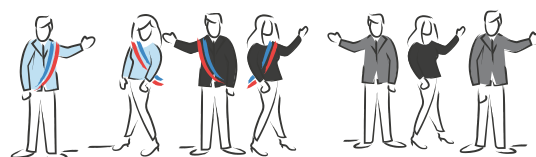


158
Conseillers Communautaires

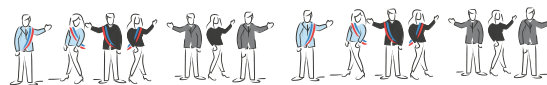



Un Président


15 Vice-Présidents



Le Bureau
31 membres :
Le Président
Les 15 Vice-Présidents
15 membres élus
(à raison de 3 par anciens cantons)



10 commissions
Composées de conseillers communautaires (1^{er} collège), municipaux et de citoyens du Saulnois (2nd collège).



Une séance du Conseil Communautaire à la salle polyvalente de Château-Salins

LA COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Envoyé en préfecture le 24/04/2023

Reçu en préfecture le 24/04/2023

Publié le



ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE

158 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

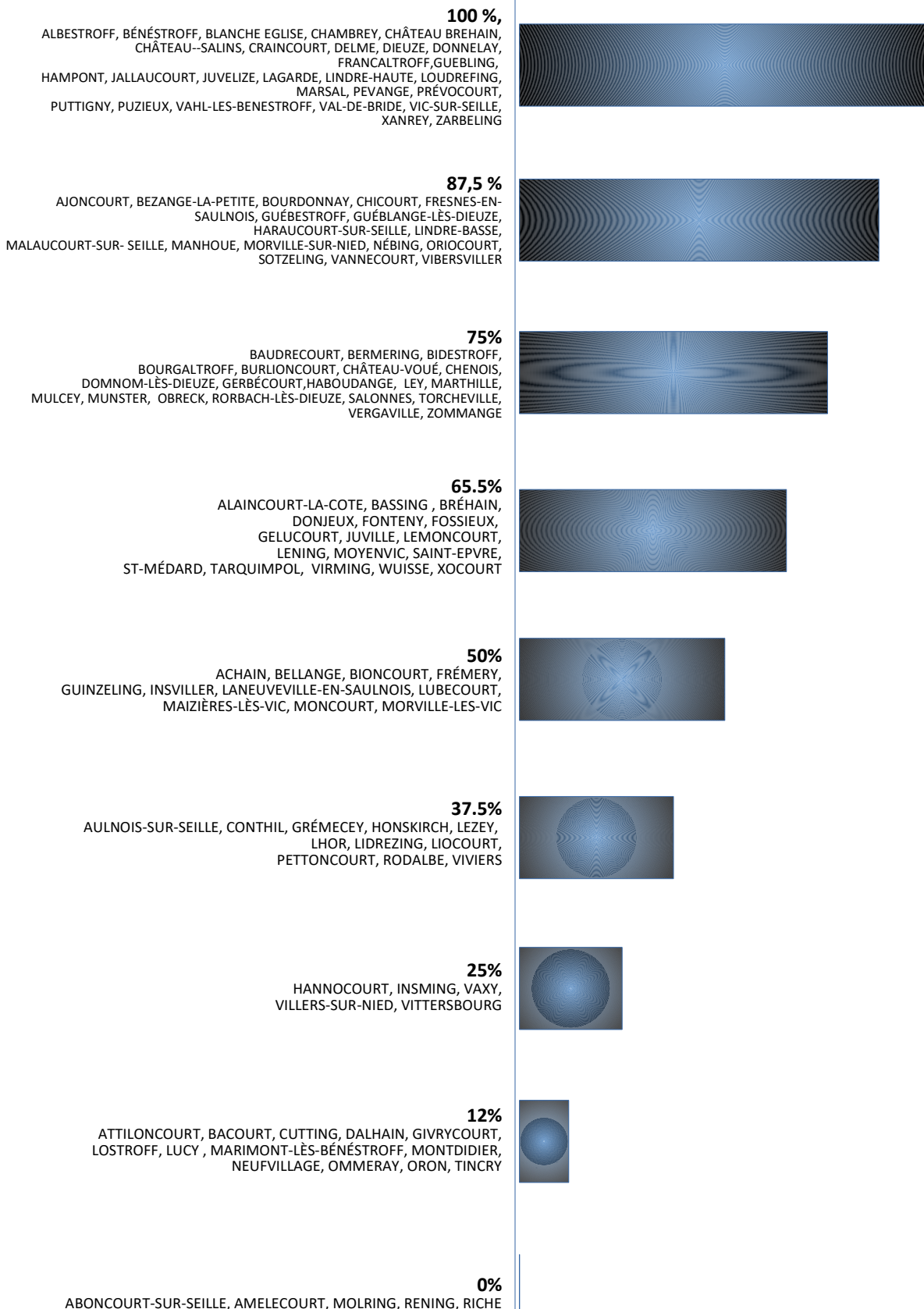
Élu(e) de	Nom Prénom	Élu(e) de	Nom Prénom	Élu(e) de	Nom Prénom
ABONCOURT-SUR-SEILLE	BAGNON Fabrice	DIEUZE	HAMANT Michel	MARTHILLE	HIERONIMUS Gérard
ACHAIN	RENARD Louis	DIEUZE	HERBUVEAUX Francine	MOLRING	BELLO Maurice
AJONCOURT	VERHEE René	DIEUZE	RESCHWEIN Sylvie	MONCOURT	NICOLAS Sylvain
ALAINCOURT-LA-COTE	DOYEN Bernard	DIEUZE	LOUIS Bernard	MONTDIDIER	PFEIFFER Jean
ALBESTROFF	LOUDCHER Pierre	DOMNOM-LÈS-DIEUZE	THIRION Micheline	MORVILLE-LÈS-VIC	NOEL Arnaud
ALBESTROFF	MUSSOT Germain	DONJEUX	LEMOINE Serge	MORVILLE-SUR-NIED	BELLOY Laurence
AMELÉCOURT	CHAIZE Gérard	DONNELAY	CHAMANT Christian	MOYENVIC	SIMERMAN Jean Marie
ATTILLONCOURT	GAZIN Patrick	FONTENY	DONATIN Alain	MULCEY	CLAUDEL Laurent
AULNOIS-SUR-SEILLE	PROVOST Jean-Luc	FOSSIEUX	DIEUDONNE Thérèse	MUNSTER	MANNIS Gérard
BACOURT	BELLOY Thierry	FRANCALTROFF	CUFER Daniel	NÉBING	SUPERNAT Thierry
BASSING	LEGRAND Christian	FRANCALTROFF	MULLER Nadine	NEUFVILLAGE	ROCH Jean-Marie
BAUDRECOURT	BIZE Martine	FREMERY	BARBIER Marie-Thérèse	OBRECK	ROTH Laétitia
BELLANGE	CAMPADIEU Marcel	FRESNES-EN-SAULNOIS	CIARAMELLA Raphaël	OMMERAY	HENRY Sébastien
BÉNESTROFF	JAYER Francis	GELUCOURT	VEVEURT Jean-Louis	ORIOCOURT	PIC Jean-Jacques
BÉNESTROFF	THIRION Laurent	GERBECOURT	DEHAND Jacques	ORON	CHONÉ Jean-Marc
BËRMERING	SCHAEDGEN Denis	GIVRYCOURT	ZIMMERMANN Jacques	PETTONCOURT	TOSI Marie-Claude
BEZANGE-LA-PETITE	SEVE Hervé	GREMECEY	L'HUILLIER Guy	PEVANGE	CHÂTEAUX Yannick
BIDESTROFF	BELLO Hervé	GUÉBESTROFF	CHATEAUX Thierry	PRÉVOCOURT	MEYER Gérard
BIONCOURT	MICHEL Patrick	GUÉBLANGE-LÈS-DIEUZE	VOINOT Gilbert	PUTTIGNY	PERRIN Robert
BLANCHE-ÉGLISE	BOUBEL Alain	GUÉBLING	REMILLON Joseph	PUZIEUX	QUENETTE Gaëlle
BOURDONNAY	BARBIER Armelle	GUINZELING	GERING Maurice	RÉNING	FESTOR Michel
BOURGALTROFF	HINSCHBERGER Sylvain	HABOUDANGE	CANTENEUR Pierre	RICHE	FORET Robert
BRÉHAIN	BUTLINGAIRE Olivier	HAMPONT	SCHERRER Sylvain	RODALBE	DISCHER Roland
BURLIONCOURT	RICATTE François	HANNOCOURT	GODFRIN Jean-Noel	RORBACH-LÈS-DIEUZE	BOUCHÉ Etienne
CHAMBREY	PEIFFERT Patrick	HARAUCCOURT-SUR-SEILLE	JOST Annette	SAINT-EPVRE	LEONARD Jean-Pierre
CHÂTEAU-BRÉHAIN	PETIT Jean-Paul	HONSKIRCH	MONSIEUX Carol	SAINT-MÉDARD	LALZACE Aurélie
CHÂTEAU-SALINS	STOCK MARGALET Sandrine	INSMING	PATTAR Alain	SALONNES	BROQUARD Jean-Pierre
CHÂTEAU-SALINS	SIMON Patrick	INSMING	BRULLARD Philippe	SOTZELING	DIDIER François
CHÂTEAU-SALINS	LARIVIERE Sylvie	INSVILLER	BOUSCHBACHER Sylvie	TARQUIMPOL	BARTHELEMY David
CHÂTEAU-SALINS	WEISSE Sandrine	JALLAUCOURT	FLORENTIN François	TINCRY	DUSSOUL Gil
CHÂTEAU-SALINS	BENIMEDDOURENE Gaetan	JUVELIZE	CIMINERA Sylvain	TORCHEVILLE	FRICHE Laurent
CHÂTEAU-SALINS	MARTIN Monique	JUVILLE	BLASSELLE Hervé	VAHL-LÈS-BÉNESTROFF	LALLEMENT Fabrice
CHÂTEAU-SALINS	HAMANT Daniel	LAGARDE	HAMANT LIVIER	VAL-DE-BRIDE	FIEBIG Vincent
CHÂTEAU-SALINS	HAZOTTE Bernard	LANEUVEVILLE-EN-SAULNOIS	ETIENNE Gilles	VAL-DE-BRIDE	LAIR Jacques
Un siège vacant suite à la démission de l'ensemble de l'équipe d'opposition de la municipalité de Château-Salins		LEMONCOURT	BOFFIN Christelle	VANNECOURT	RAMBOUR Michel
CHÂTEAU-VOUÉ	SCHMITT-KNAFF Isabelle	LÉNING	ERNST Antoine	VAXY	LALLEMENT Claude
CHENOIS	CHIR Sandrine	LESSE	TIAPHAT Benoit	VERGAVILLE	BECK Gérard
CHICOURT	BARTHELEMY Yves	LEY	FOUQUET Marie-Christine	VERGAVILLE	PILEGGI Daniel
CONTHIL	ROMAIN Olivier	LEZEY	BELLANGER Boris	VIBERSVILLER	KLEIN Valérie
CRAINCOURT	FISCHER Didier	LHOR	METZGER Philippe	VIC SUR SEILLE	END Jérôme
CUTTING	IMHOFF Germain	LIDREZING	DURRENBERGER Pascal	VIC-SUR-SEILLE	MASCHINO Agnès
DALHAIN	CONTE Didier	LINDRE-BASSE	HAMANT Rémy	VIC-SUR-SEILLE	ROESS Emilien
DELME	PILLEUX Christelle	LINDRE-HAUTE	GUYON Olivier	VIC-SUR-SEILLE	BENEDIC Isabelle
DELME	KLOPP Loïc	LIOCOURT	DOUX Stéphane	VIC-SUR-SEILLE	KUNTZ Olivier
DELME	THESE Didier	LOSTROFF	BEYEL Gaël	VILLERS-SUR-NIED	LEMALE Jean-François
DELME	FORFERT Michel	LOUDREFING	SICQUIER Jean-Marie	VIRMING	HOUPERT Yolande
DIEUZE	ESSELIN Christophe	LUBÉCOURT	TOUSSAINT André	VITTEBSBOURG	ROSTOUCHER Gilbert
DIEUZE	TORMEN Sylvie	LUCY	PIERRARD Joël	VIVIERS	CEZARD Bertrand
DIEUZE	LANG Jérôme	MAIZIÈRES-LÈS-VIC	MAUER Claude	WUISSE	GUELLE Daniel
DIEUZE	HOCQUEL Daniel	MALAUCCOURT-SUR-SEILLE	JACQUEMIN Maurice	XANREY	REMILLON Carole
DIEUZE	SASSO Dominique	MANHOUÉ	KARMANN Nicolas	XOCOURT	AUMONIER Jean Pierre
DIEUZE	SCHREINER WIRTZ Rachel	MARIMONT-LÈS-BÉNESTROFF	AMPS Marcel	ZARBELING	THIRY Stéphanie
DIEUZE	OBELIANNE Laurence	MARSAL	BERNARD Didier	ZOMMANGE	GAILLOT Jean-Luc

Au 31 décembre 2022



+ 118 CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUPPLÉANTS

TAUX DE PARTICIPATION DES COMMUNES AUX CONSULTATIONS COMMUNALES EN 2022



LA COMPOSITION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Depuis le 15 juillet 2020, le Bureau Communautaire est composé de 15 vice-présidents et de 15 membres complémentaires :

- **1^{er} Vice-Président, délégué aux Finances et Ressources Humaines**

Monsieur Gilbert VOINOT - Maire de Guéblange-lès-Dieuze

- **2^{nde} Vice-Présidente, déléguée à la Promotion, à l'Aménagement et au Développement Touristique**

Madame Annette JOST - Maire d'Haraucourt-sur-Seille

- **3^{ème} Vice-Président, délégué au Développement Économique**

Monsieur Gérard MEYER - Maire de Prévocourt

- **4^{ème} Vice-Président, délégué à l'Agriculture et à la Diversification des activités agricoles**

Monsieur François FLORENTIN - Maire de Jallaucourt

- **5^{ème} Vice-Présidente, déléguée à la Petite Enfance et à la Vie Familiale**

Madame Armelle BARBIER - Maire de Bourdonnay

- **6^{ème} Vice-Président, délégué à la Gestion des Déchets et à l'Économie Circulaire**

Monsieur Christophe ESSELIN - Conseiller Municipal de Dieuze

- **7^{ème} Vice-Président, délégué au Schéma de la mutualisation, aux réseaux et mobilités**

Monsieur Nicolas KARMANN - Maire de Manhoué

- **8^{ème} Vice-Présidente, déléguée à l'Emploi, à la Formation et à l'Insertion Sociale**

Madame Christelle PILLEUX - Conseillère Municipale de Delme

- **9^{ème} Vice-Président, délégué aux Actions de Prévention**

Monsieur Michel HAMANT - 1^{er} Adjoint au Maire de Dieuze

- **10^{ème} Vice-Président, délégué à l'Habitat et à l'Urbanisme**

Monsieur Thierry CHATEAUX - Maire de Guébestroff

- **11^{ème} Vice-Président, délégué aux Travaux et Patrimoine Communautaire**

Monsieur Laurent FRICHE - Maire de Torcheville

- **12^{ème} Vice-Président, délégué au Développement Durable et Hydrologie**

Monsieur Didier FISCHER - Maire de Craincourt

- **13^{ème} Vice-Président, délégué aux Animations Culturelles et Festives**

Monsieur David BARTHELEMY - Maire de Tarquimpol

- **14^{ème} Vice-Président, délégué aux Questions Mémorielles et Patrimoniales**

Monsieur Hervé SEVE - Maire de Bezange-la-Petite

- **15^{ème} Vice-Président, délégué à la Communication**

Monsieur Thierry SUPERNAT - Maire de Nébing

Les 15 membres complémentaires du bureau communautaire :

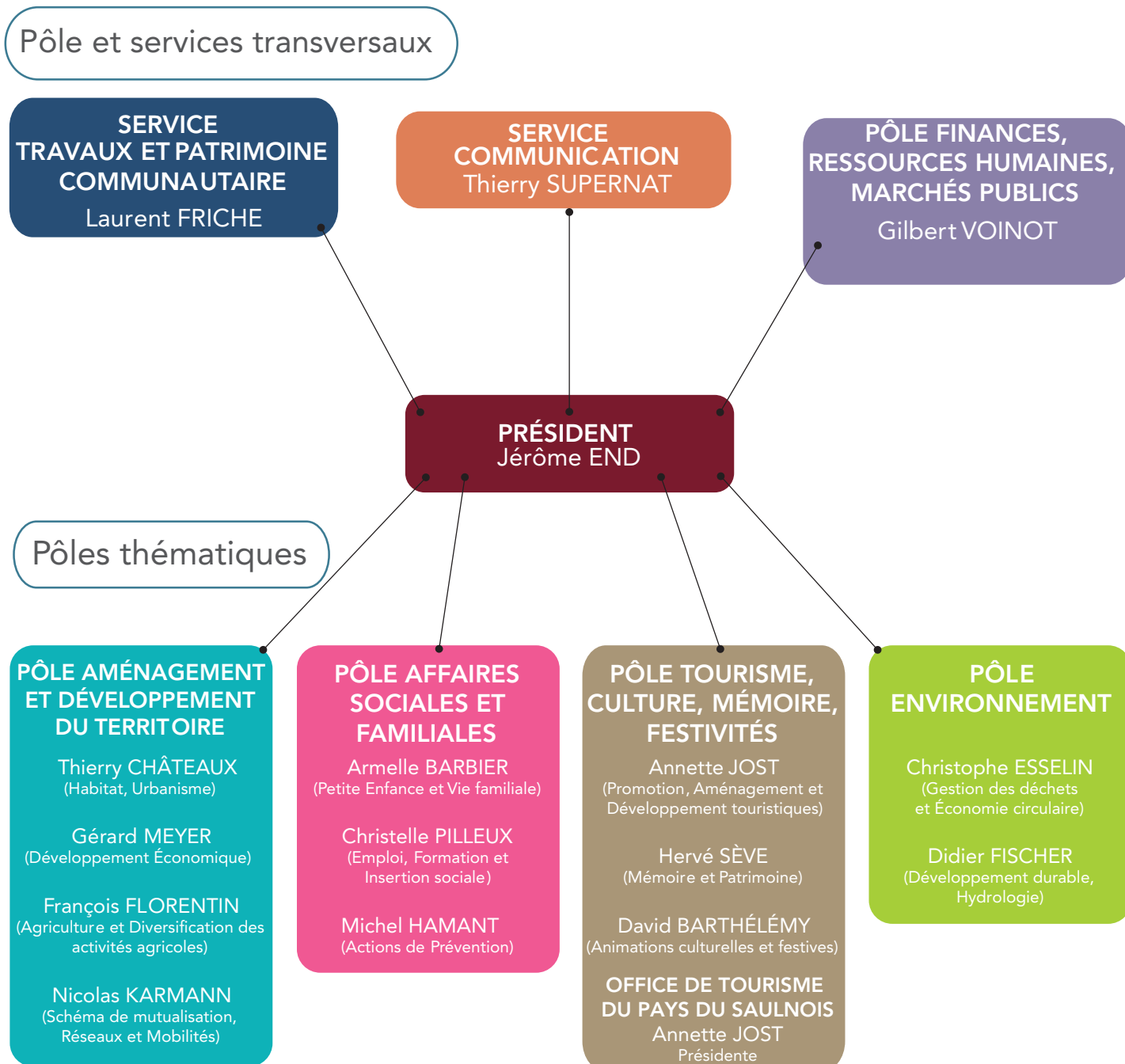
- René VERHEE – Maire d'Ajoncourt
- Bernard DOYEN – Maire d'Alaincourt-la-Côte
- Gaëtan BENIMEDDOURENE – Maire de Château-Salins
- Didier CONTE – Maire de Dalhain
- Jérôme LANG – Maire de Dieuze
- Sylvie BOUSCHBACHER – Maire d'Insviller
- Sylvain CIMINERA – Maire de Juvelize
- Antoine ERNST – Maire de Léning
- Remy HAMANT – Maire de Lindre-Basse
- Jean-Marie SIMERMAN – Maire de Moyenvic
- Laurent CLAUDEL – Maire de Mulcey
- Gaëlle QUENETTE – Maire de Puzieux
- Michel RAMBOUR – Maire de Vannecourt
- Yolande HOUPERT – Maire de Virming
- Carole REMILLON – Maire de Xanrey

Des pôles spécifiques et services gérés par les Vice-Présidents ont été établis,

Chaque pôle gère plusieurs compétences de la Communauté de Communes. Ces pôles sont des espaces de réflexion et de transversalité pour mener à bien les projets, pour plus d'efficacité.

L'organigramme du personnel est également calqué sur cette organisation.

Chaque mois, les réunions des pôles (élus et agents) et les réunions des Vice-Présidents permettent de préparer les instances délibératives et de contribuer au projet politique de la collectivité.





Du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022



[CONSEILS COMMUNAUTAIRES]

158 conseillers communautaires

8 séances du conseil communautaire

115 délibérations

[BUREAUX COMMUNAUTAIRES]

31 membres de bureau

8 séances du bureau

88 délibérations

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Président de la CAO	Vice-Président de la CAO
Jérôme END	Gilbert VOINOT (Suppléant du Président)
Membres titulaires	Membres suppléants
Christelle BOFFIN (Maire de Lemoncourt)	Marcel AMPS (Maire de Marimont-lès-Bénestroff)
Gérard CHAIZE (Maire d'Amelécourt)	Loïc KLOPP (Maire de Delme)
Daniel HAMANT (1 ^{er} adjoint au Maire de Château-Salins)	Bernard LOUIS (Conseiller municipal de Dieuze)
Olivier KUNTZ (2 ^{ème} adjoint au Maire de Vic-sur-Seille)	Agnès MASCHINO (1 ^{ère} adjointe au Maire de Vic-sur-Seille)
Dominique SASSO (3 ^{ème} adjoint au Maire de Dieuze)	François RICATTE (Maire de Burlioncourt)

➔ LES INSTANCES DE DIALOGUE SOCIAL DE LA CCS

COMPOSITION DU COMITÉ TECHNIQUE	
Membres titulaires	Membres suppléants
Jérôme END - Président du CT (Maire de Vic-sur-Seille)	Thierry CHÂTEAUX (Maire de Guébestroff)
Armelle BARBIER (Maire de Bourdonnay)	Laurent FRICHE (Maire de Torcheville)
Christophe ESSELIN (Conseiller municipal de Dieuze)	Michel HAMANT (1 ^{er} ad- joint au Maire de Dieuze)
Gilbert VOINOT (Maire de Guéblange-lès-Dieuze)	Hervé SEVE (Maire de Bezange-la-Petite)

COMPOSITION DU CHSCT	
Membres titulaires	Membres suppléants
Michel HAMANT - Président du CHSCT (1 ^{er} adjoint au Maire de Dieuze)	Annette JOST (Maire d'Haracourt-sur-Seille)
Jérôme END (Maire de Vic-sur-Seille)	Laurent FRICHE (Maire de Torcheville)
Christophe ESSELIN (Con- seiller municipal de Dieuze)	Gilbert VOINOT (Maire de Guéblange-lès-Dieuze)
Armelle BARBIER (Maire de Bourdonnay)	Hervé SEVE (Maire de Bezange-la-Petite)

➔ LE COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL (CST) DE LA CCS

Nouvelle instance consultative, instituée par la loi n°2019-828, remplaçant à la fois, le Comité Technique (CT) et le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT) à l'issue des élections de décembre 2022, le CST est entré en vigueur, dans son fonctionnement et ses attributions, au 1^{er} janvier 2023.

Si les représentants du personnel au CST sont issus des élections professionnelles qui se sont déroulées le 8 décembre 2022, les membres représentant la collectivité ont été désignés par l'autorité territoriale ayant pouvoir de nomination parmi les membres de l'organe délibérant.

COMPOSITION DU COMITÉ SOCIAL TECHNIQUE - Prise d'effet au 1 ^{er} janvier 2023	
Membres titulaires élus	Membres suppléants élus
Jérôme END - Président du CST (Maire de Vic-sur-Seille)	Thierry CHÂTEAUX (Maire de Guébestroff)
Armelle BARBIER (Maire de Bourdonnay)	Annette JOST (Maire de Haracourt-sur-Seille)
Christophe ESSELIN (Conseiller municipal de Dieuze)	Hervé SEVE (Maire de Bezange-la-Petite)
Gilbert VOINOT (Maire de Guéblange-lès-Dieuze)	Laurent FRICHE (Maire de Torcheville)
Michel HAMANT (1 ^{er} adjoint au Maire de Dieuze)	Christelle PILLEUX (Conseillère Municipale de Delme)

Service	Membres titulaires agents	Membres suppléants agents
Petite Enfance	Sandrine MOUZIN	Laurence TROGRIC
	Nadège MAIRE	Nadège BARBE
Déchets Ménagers	Jean-LUC N'GUYEN	Sylvie NOMINE
	Jean-Pierre WICKLEIN	Charlotte CRETON
Administration	Audrey MOLINERIS	Cécile CHAPUT

➔ TRANSFERT DE LA COMPÉTENCE DES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES AU SDIS

Dans le cadre de la loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, un amendement a été voté afin de permettre le transfert des contributions au budget des SDIS, aux EPCI, qui n'étaient pas compétents ou créés après la Loi du 3 mai 1996 dite de «départementalisation».

Le Conseil Communautaire a autorisé le transfert à la CCS, des contributions obligatoires au SDIS, en lieu et place des communes, à partir du 1^{er} janvier 2022. Dans ce cas, comme prévu à l'article L.1425-35 du CGCT, la contribution de l'EPCI est déterminée en prenant en compte l'addition des contributions des communes concernées pour l'exercice précédant le transfert de ces contributions à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale.



A compter du 1^{er} janvier 2022, la contribution au financement du contingentement SDIS a été prise en charge pour l'ensemble du territoire par la CCS, pour un montant total de 527 539,45 €.

➔ LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT)

Dans les EPCI appliquant le régime de la fiscalité professionnelle unique (FPU), le travail d'évaluation des charges rattachées aux compétences transférées par les communes est mené sous l'égide de la CLECT créée entre l'EPCI, qui en détermine la composition, et ses communes membres. Chaque conseil municipal dispose d'au moins un représentant.

L'évaluation des charges est une phase indispensable pour assurer la neutralité financière de ces transferts aussi bien pour le budget communal que pour le budget communautaire. Elle sert de base à la détermination du « volet charges » de l'attribution de compensation (AC) qui sera ensuite ajusté à chaque nouveau transfert de compétence.

La séance d'installation de la CLECT, pour cette mandature, s'est déroulée le 19 octobre 2022, au cours de laquelle ses membres ont élu leur Président et leur Vice-président parmi leurs membres.

Le 23 novembre 2022, les membres de la CLECT se sont réunis en vue de valider le rapport, relatif à l'évaluation des charges transférées à l'issue de la prise de compétence « contributions obligatoires au SDIS » et la conclusion d'un accord local, relatif à la répartition des IFR éoliennes et photovoltaïques (Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux).

- **Président de la CLECT : Thierry CHÂTEAUX**
- **Vice-Président : Raphaël CIARAMELLA**

➤ À LA RENCONTRE DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

Depuis son élection, le Président rencontre les conseils municipaux du territoire à raison de 1 ou 2 réunions par mois. Sa participation en conseil municipal est l'occasion de présenter l'organisation, les compétences et les projets de la CCS mais aussi de répondre aux interrogations des élus et d'échanger sur les besoins des communes vis-à-vis de leur EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale).

En 2022, le Président s'est rendu à **18** conseils municipaux. Depuis, la nouvelle mandature, **52** rencontres ont eu lieu.

- ▶ Juville (20 janvier)
- ▶ Vergaville (21 janvier)
- ▶ Neufvillage (2 février)
- ▶ Lindre-Haute (3 février)
- ▶ Laneuveville-en-Saulnois (23 février)
- ▶ Pettoncourt (10 mars)
- ▶ Chicourt (21 mars)
- ▶ Achain (24 mars)
- ▶ Villers-sur-Nied (25 mars)
- ▶ Viviers (31 mars)
- ▶ Marsal (8 avril)
- ▶ Montdidier (2 juin)
- ▶ Alaincourt-la-Côte (30 août)
- ▶ Liocourt (18 novembre)
- ▶ Ajoncourt (21 novembre)
- ▶ Salonnnes (25 novembre)
- ▶ Munster (28 novembre)
- ▶ Morville-sur-Nied (30 novembre)



▶ Juville



▶ Vergaville



▶ Neufvillage



▶ Lindre-Haute



▶ Laneuveville-en-Saulnois



▶ Pettoncourt



▶ Chicourt



▶ Achain



▶ Villers-sur-Nied



▶ Viviers



▶ Marsal



▶ Montdidier



▶ Alaincourt-la-Côte



▶ Liocourt



▶ Ajoncourt



▶ Munster



▶ Salonnnes



▶ Morville-sur-Nied



➔ LA CONFÉRENCE DES MAIRES : UNE INSTANCE DE CONCERTATION ET DE DIALOGUE

La conférence des Maires est une instance de concertation et de dialogue, qui permet aux élus des communes membres de l'intercommunalité d'échanger et débattre sur toutes les questions qui concernent l'intercommunalité.

Ces rencontres sont menées au sein de chaque ancien canton avec le concours des présidents des associations d'Amicales des Maires des 5 secteurs d'Albestroff, Château-Salins, Delme, Dieuze et Vic-sur-Seille.

Deux sessions de 5 soirées ont été organisées en 2022, autour des thématiques suivantes :

FÉVRIER 2022

- ▶ Développement Économique : zones communautaires
- ▶ Affaires Familiales et Sociales : présentation du dispositif MAIA
- ▶ Signalétique touristique et économique de territoire

OCTOBRE 2022

- ▶ Pacte de fiscalité
- ▶ Eau et assainissement



UNE COMMUNICATION AMÉLIORÉE À DESTINATION DES ÉLUS DU SAULNOIS

Une communication plus accessible est mise en place, pour les quelques 1 300 élus municipaux du Saulnois, avec la parution régulière d'Inter'comm.



Inter'comm est une publication dont l'objectif est de permettre aux élus du Saulnois de se saisir d'une information synthétique de l'ensemble des délibérations prises par l'intercommunalité et des grands projets qu'elle porte.



8 numéros en 2022

De même, tous les rapports et publications de la CCS sont transmis de façon dématérialisée aux conseillers communautaires titulaires et suppléants, ainsi qu'aux conseillers municipaux des 128 communes du Saulnois.

➔ LE RÈGLEMENT INTERIEUR DE LA CCS AMENDÉ ET COMPLÉTÉ



L'article L.5211-1 du CGCT prévoit que les dispositions du chapitre 1^{er} du titre II du livre 1^{er} de la deuxième partie relatives au fonctionnement du conseil municipal sont applicables au fonctionnement de l'organe délibérant des établissements publics de coopération intercommunale. Ainsi, pour l'application des dispositions des articles L.2121-8, L.2121-9, L.2121-19 et L.2121-22 et L.2121-27-1, notre EPCI est soumis aux règles applicables aux communes de 1 000 habitants et plus.

Les modalités d'organisation et de fonctionnement des organes des EPCI étant fixées par le CGCT, le règlement adopté en septembre 2022 est destiné à préciser le fonctionnement des instances de la Communauté de Communes du Saulnois et a pour ambition de fixer les règles qui permettront aux Elus Communautaires de conjuguer concertation et efficacité dans l'action. Il est applicable pour la durée du mandat 2020-2026.

Il intègre notamment les éléments du Pacte de Gouvernance de la CCS approuvé en septembre 2021.

➔ LA CCS PARMIS LES 15 LAURÉATS NATIONAUX DE L'APPEL À PROJETS 2022

Élus et services de la CCS se sont mobilisés au printemps 2022 pour répondre à l'appel à projet lancé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. En candidatant, la CCS a choisi d'initier une approche paysagère intégrée pour l'ensemble de son territoire destiné à révéler les richesses et les dynamiques paysagères, leurs enjeux d'avenir mais de proposer également des perspectives et des projets qualitatifs respectueux de nos paysages. La mise en place d'un Plan de paysage doit permettre à la Communauté de Communes de disposer d'un outil coconstruit avec ses citoyens, qui pourra nourrir les stratégies à venir ou inscrites dans ses différents documents de planification : Plan Climat Air Energie Territorial, Pactes Territoriaux de Relance, et de Transition Ecologique et Plan Alimentaire interTerritorial qu'elle porte.



Le 28 novembre 2022, Jérôme END, Président de la Communauté de Communes du Saulnois et Annette JOST, Vice-Présidente, déléguée à la Promotion, à l'Aménagement et au Développement Touristiques, ont été reçus au Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, avec l'ensemble des lauréats de cet appel à projet.



➔ LA CCS PARTICIPE À L'OPÉRATION PETITES VILLES DE DEMAIN

La CCS s'est engagée dans l'opération de redynamisation « Petites Villes de Demain » mise en place par l'État, aux côtés des communes de Dieuze et Château-Salins.

La Communauté de Communes du Saulnois, notamment du fait de sa compétence « Habitat », est pleinement associée à cette démarche. Elle l'est tout particulièrement avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), nécessaire à l'aboutissement

et la mise en œuvre des Opérations de Revitalisation des Territoires (ORT) qu'elle ambitionne de mettre en œuvre à l'échelle de son territoire.

- ▶ Un chef de projet a été recruté (poste subventionné à hauteur de 75% par les différents partenaires que sont la Banque des territoires et l'ANAH). Les 25 % restants sont ensuite pris en charge, par les 3 collectivités, de façon équilibrée.
- ▶ Il mène et pilote des actions d'intérêt intercommunale et notamment cette OPAH à hauteur de 20 % de son temps de travail. Les 80 % restants de son temps de travail sont partagés entre les communes lauréates à savoir Château-Salins et Dieuze pour participer à la revitalisation de ces centres bourgs (requalification de l'espace public, développement commercial, mobilité...).
- ▶ Le Comité de Pilotage s'est réuni une fois et a travaillé sur l'OPAH - Renouvellement urbain du Saulnois, la mobilité du territoire ainsi que sur les dynamiques commerciales.
- ▶ Les études pré-opérationnelles de l'OPAH du Saulnois ont été lancées en novembre 2022.



Laurent Touvet, préfet de la Moselle, s'est rendu à Château-Salins et Dieuze, le mercredi 16 mars 2022 pour échanger sur ce dispositif, les projets de la CCS et des communes de Château-Salins et Dieuze



Le comité de pilotage semestriel "Petite Ville de Demain" s'est tenu en octobre 2022, en présence des élus et partenaires (les services de l'État, les chambres consulaires, l'ADIL, les partenaires économiques...).

Envoyé en préfecture le 24/04/2023

Reçu en préfecture le 24/04/2023

Publié le

ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE



PÔLE FINANCES / RESSOURCE MARCHÉS PUBLICS

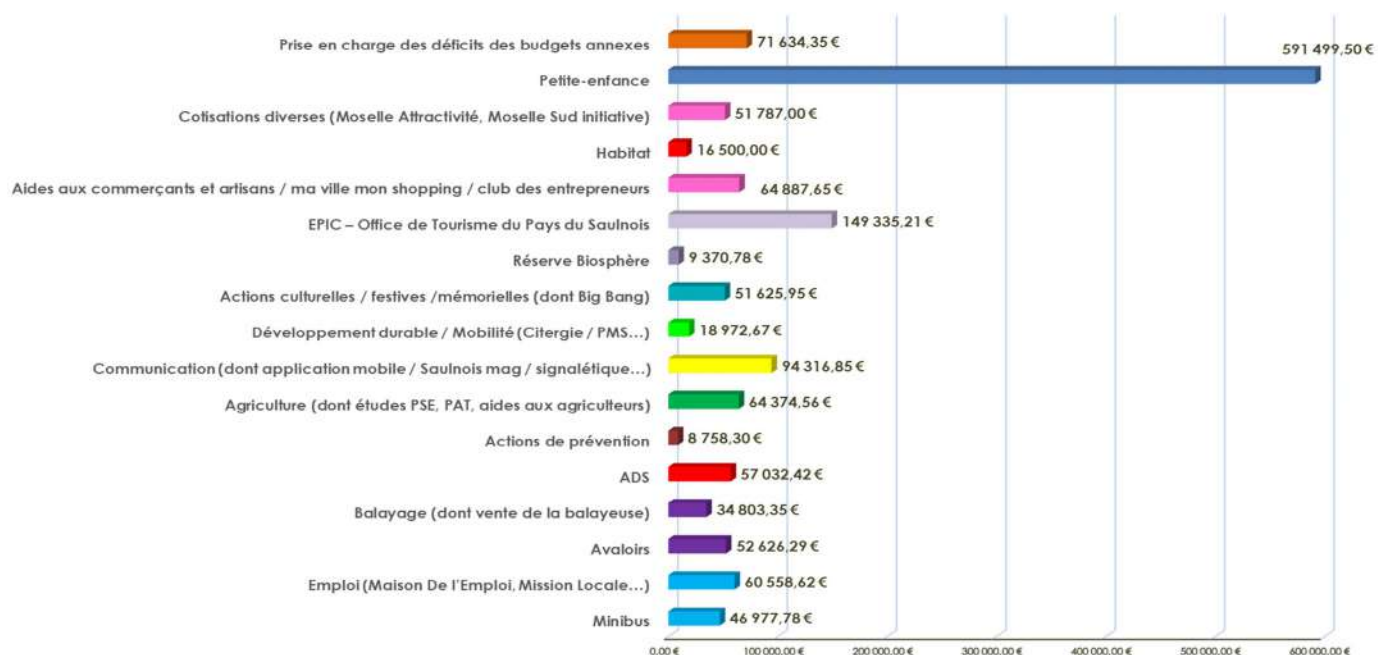
- Finances
- Ressources Humaines
- Marchés Publics



➔ La vision consolidée du Compte Administratif 2022

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	Résultat 2022 consolidé
BUDGET GÉNÉRAL	Dépenses : 7.465.240,40 € Recettes : 8.779.758,37 €	Dépenses : 701.584,83 € Recettes : 645.240,60 €	1.258.173,74 €
ZONE DE DELME	Dépenses : 245.859,15 € Recettes : 245.859,15 €	Dépenses : 185.161,58 € Recettes : 217.143,80 €	31.982,22 €
ZONE DE DIEUZE	Dépenses : 914.331,96 € Recettes : 1.173.300,80 €	Dépenses : 875.739,71 € Recettes : 1.074.277,68 €	457.506,81 €
ZONE DE FRANCAITROFF	Dépenses : 59.769,46 € Recettes : 73.129,23 €	Dépenses : 63.020,90 € Recettes : 38.516,24 €	-11.144,89 €
ZONE DE MORVILLE-LÈS-VIC	Dépenses : 731.020,62 € Recettes : 782.028,20 €	Dépenses : 570.618,68 € Recettes : 740.367,83 €	220.756,73 €
ZONE DE MUNSTER	Dépenses : 2.493.408,32 € Recettes : 2.748.713,92 €	Dépenses : 2.726.465,80 € Recettes : 2.856.920,36 €	385.760,16 €
RESEAU TRÈS HAUT DÉBIT	Dépenses : 211.584,71 € Recettes : 211.584,71 €	Dépenses : 321.418,38 € Recettes : 473.623,57 €	
ESAT D'ALBESTROFF – CUISINE CENTRALE	Dépenses : 15.487,35 € Recettes : 22.124,47 €	Dépenses : 178.483,80 € Recettes : 130.974,76 €	-40.871,92 €
ZONE LA SABLONNIÈRE	Dépenses : 54.880,06 € Recettes : 54.880,06 €	Dépenses : 0,00 € Recettes : 49.190,00 €	
ZIC D'AMELÉCOURT	Dépenses : 9.845,68 € Recettes : 9.845,68 €	Dépenses : 0,00 € Recettes : 0,00 €	0 €
DÉCHETS MÉNAGERS	Dépenses : 4.181.328,89 € Recettes : 4.342.061,87 €	Dépenses : 350.798,79 € Recettes : 344.442,47 €	154.376,66 €
SPANC	Dépenses : 91.578,12 € Recettes : 73.476,14 €	Dépenses : 999,91 € Recettes : 999,91 €	-18.101,98 €
TOTAL	Dépenses : 16.474.334,72 € Recettes : 18.516.762,60 €	Dépenses : 5.974.292,38 € Recettes : 6.571.697,22 €	2.639.832,72 €

➔ CA 2022 du budget général - Coût net des principales opérations



En cours de la dette (au 31 décembre 2022)

10.499.584,53 € capital restant dû

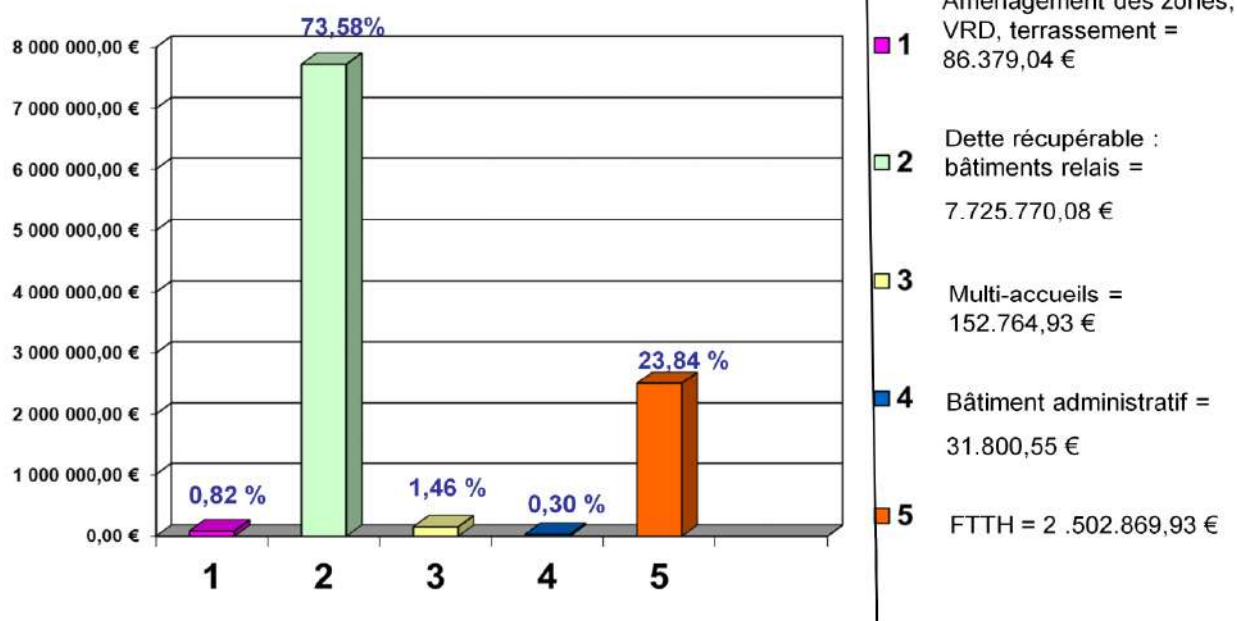
20 Nombre d'emprunts dans les différents budgets

Structure de la dette en % d'exposition

100 % Fixe

2,72 % Coût moyen de la dette

NATURE DE LA DETTE AU 31/12/2022



➔ Les ratios obligatoires de la CCS - Base population DGF : 30 205 habitants

Dépenses réelles de fonctionnement/population	229,754805 €
Produit des impositions directes/population	58,824102 €
Recettes réelles de fonctionnement/population	279,297188 €
Dépenses d'équipement brut/population	5,918237 €
Encours de la dette/population	347,610810 €
Dotations globales de fonctionnement/population	28,920543 €

➔ Un fonds de concours pour soutenir l'investissement des communes

Dans le cadre de sa politique de développement territorial pour la période 2021-2026, le S2LOW a mis en place un dispositif de soutien à l'investissement de ses 128 communes membres dénommé « Fonds de concours territorialisé ».

L'objectif de l'instauration de ce fonds de concours est double :

R Apporter un soutien financier à toutes les communes au travers d'un fonds de concours pour des projets en investissement ne relevant pas des compétences de la CCS, mais qui concourent à atteindre des objectifs reconnus comme prioritaires à l'échelle du territoire, en particulier dans les domaines du développement durable (Plan Climat Air-Énergie Territorial, Plan Alimentaire Territorial, mobilités durables...), de l'amélioration du cadre de vie, du rayonnement et de l'attractivité territoriale à hauteur de **5 000€**. Ce dispositif doit permettre, par effet de levier, à engager une dynamique collective à l'échelle de l'ensemble du territoire communautaire.

R Accompagner financièrement des projets structurants ayant une vocation intercommunale portés par plusieurs communes et qui s'inscrivent dans les grandes orientations du projet de territoire de la CCS sur la période 2021-2026, notamment sous l'angle du rayonnement extra-communautaire, à hauteur de **20 000€**.

Un budget global de **740 000 €** (640 000 € pour les projets communaux et 100 000 € pour les projets structurants) est prévu sur la durée du mandat. Un règlement détaillant les conditions d'accès à ces aides complète cette délibération.



34 dossiers communaux traités en 2022 pour un montant de **141 087,45€**



► Lubécourt



► Vittersbourg



► Guéblange-lès-Dieuze



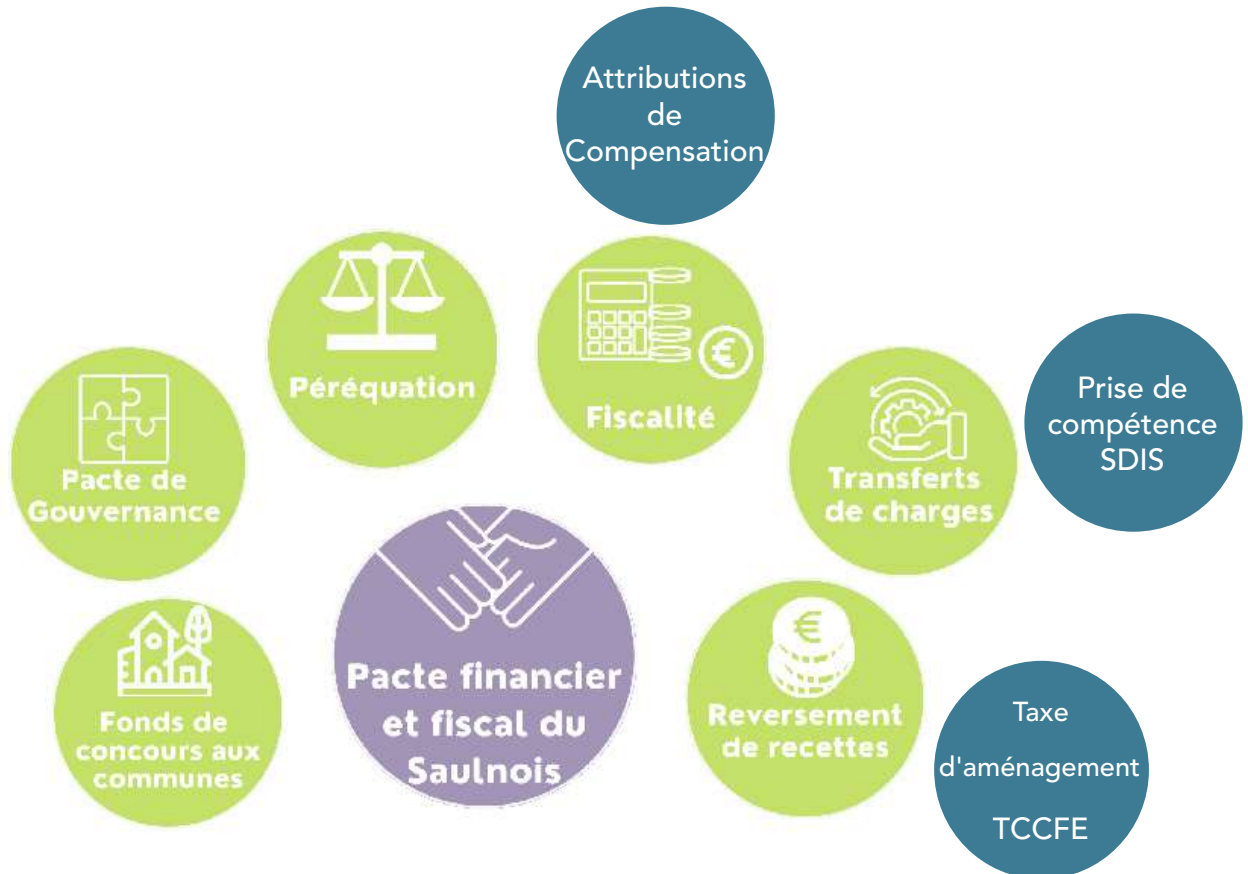
► Manhoué

➔ La mise en place de notre pacte financier et fiscal

Le pacte financier et fiscal est un outil de gestion du territoire et de solidarité de raréfaction de la ressource publique, il vise à formaliser des règles régissant les relations financières et fiscales entre l'EPCI et ses communes membres.

Lors des conférences des maires, les élus ont réfléchi à l'opportunité de renforcer et de repenser cette solidarité au sein de notre intercommunalité et ont confié, à la CLECT, la mission de s'interroger sur la possibilité de conclure un accord local pour prévoir une répartition différente des IFRER, en cas d'implantation d'établissements valorisant les énergies renouvelables, à savoir un parc éolien ou une centrale photovoltaïque...

Le pacte fiscal et financier de la Communauté de Communes du Saulnois se traduit par des délibérations portant sur les domaines suivants :



➤ Présentation du rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes Grand Est, relatif au contrôle des comptes et de la gestion de la commune de Dieuze et suivants

Lors de sa séance du 29 septembre 2021, la Chambre a formulé des observations provisoires adressées à la CCS, le 4 novembre 2021. La CCS a répondu par écrit à ces observations provisoires, dans le délai imparti.

Après en avoir pris connaissance, la Chambre Régionale des Comptes a arrêté ses observations définitives, le 4 février 2022, pour lequel, à l'expiration du délai d'un mois prévu par l'article L.243-5 du Code des Juridictions Financières, la Chambre n'a reçu aucune réponse écrite destinée à y être jointe.

Le rapport d'observations définitives a été réceptionné à la CCS, le 12 avril 2022. Conformément à la réglementation en vigueur, ce rapport (téléchargeable sur le site internet de la collectivité) a été communiqué et présenté au Conseil Communautaire, du 18 mai 2022, qui a débattu et pris acte des principales conclusions suivantes :

► Les rappels au droit :

- 1) Prévoir de façon sincère les recettes et les dépenses, conformément à l'article L.1612-4 du CGCT ;
- 2) Modifier la méthode comptable de comptabilisation des levées d'option d'achat des contrats de crédit-bail en cours pour la rendre conforme à l'instruction M14 ;
- 3) Conformément à l'instruction M14, classer les terrains et constructions destinés à être vendus dans les comptes de stocks et réserver la catégorie des immobilisations aux seuls équipements publics et actifs loués par la CCS ;
- 4) Exercer pleinement sa compétence économique sur l'ensemble des zones d'activité de son territoire conformément à l'article L. 5214-16 du CGCT et mettre en oeuvre le transfert de la zone d'activité à vocation commerciale située sur le territoire de la commune de Dieuze ;
- 5) Régulariser la situation fiscale en matière de taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de l'opération de cession intervenue en 2017 dans la zone d'activité de Dieuze.

► Les recommandations :

- 1) Catégoriser et formaliser davantage les différentes modalités de coopération avec les communes membres ;
- 2) Développer les relations avec les EPCI voisins notamment en matière d'accès aux déchèteries ;
- 3) Mettre en place des outils de contrôle interne comptable et financier en renforçant la sécurité des systèmes d'information comptables, en élaborant un recueil des procédures comptables et financières et en concluant un engagement partenarial avec le comptable public.

LES MARCHÉS PUBLICS

► Marchés publics et accords-cadre attribués : **11** Marchés à Procédure Adaptée (MAPA)

À noter :

- Mise en place du groupement de commande relatif à l'entretien et à la maintenance de l'éclairage public sur le territoire des communes de la CCS pour **12** communes
- La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie à **7** reprises.
- Un nouveau règlement des achats de la Communauté de Communes du Saulnois a été adopté en décembre 2022. Ce nouveau règlement des achats maintient le rôle de la CAO, en fixant des seuils de consultation plus faibles que les seuils légaux afin de renforcer la mise en concurrence, mais les réévalue, par rapport à la version précédente, qui prévoyait une consultation de la CAO pour tout achat supérieur à 10 000,00 €. Ce seuil est désormais fixé à 40 000,00 € HT.



92 postes pourvus

68% des postes sont occupés par des fonctionnaires titulaires



Comités Techniques

4 CT ont été organisés

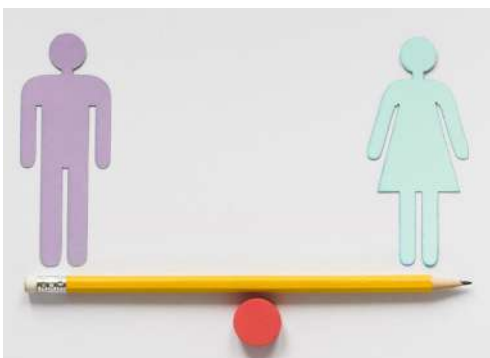


CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail)

4 CHSCT ont été organisés

☛ Plan d'actions relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes 2023-2025

La Loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de Transformation de la Fonction Publique, impose désormais aux collectivités et EPCI de plus de 20.000 habitants la mise en oeuvre de plans d'actions « égalité professionnelle ». Le non-respect de cette obligation peut être sanctionné par une pénalité dont le montant peut atteindre 1% de la rémunération brute annuelle globale de l'ensemble des personnels. Le plan d'actions validé par la Communauté de Communes du Saulnois, s'articule autour de thématiques qui visent à garantir l'équité, la transparence, le professionnalisme, la performance, le bien-être au travail et l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, à savoir :



- Inscrire l'égalité professionnelle dans une gouvernance et un dialogue social dédiés ;
- Veiller à la répartition égalitaire des rémunérations ;
- Garantir l'égal accès des femmes et des hommes à tous les emplois de la collectivité ;
- Oeuvrer pour une meilleure articulation entre activité professionnelle et vie familiale ;
- Prévenir et lutter contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes.

Envoyé en préfecture le 24/04/2023

Reçu en préfecture le 24/04/2023

Publié le

ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE



SERVICES TRANSVERSAUX

- Travaux et Patrimoine Communautaire
- Communication



➔ L'entretien du patrimoine communautaire

Ce service assure l'entretien courant des bâtiments communautaires (1 bâtiment administratif occupé par les services de la CCS, 1 Centre Technique à Morville-lès-Vic, 5 multi-accueils, 4 déchèteries) et des équipements communautaires (zones d'activités, voie verte...). Il assure également le suivi des contrats de maintenance.

➔ Le suivi des chantiers de la CCS

Le service Travaux accompagne les projets d'investissement et assure le suivi des travaux mis en œuvre par les pôles de la CCS (relation avec les maîtres d'œuvre, suivi de chantier, réception de chantier...).

➔ Les chantiers 2022

Afin d'améliorer le confort, la sécurité, la performance énergétique de ses équipements et bâtiments, la CCS a mené des travaux dans plusieurs bâtiments communautaires.

- ▶ Rénovation de la cour du multi-accueil à FRANCAITROFF

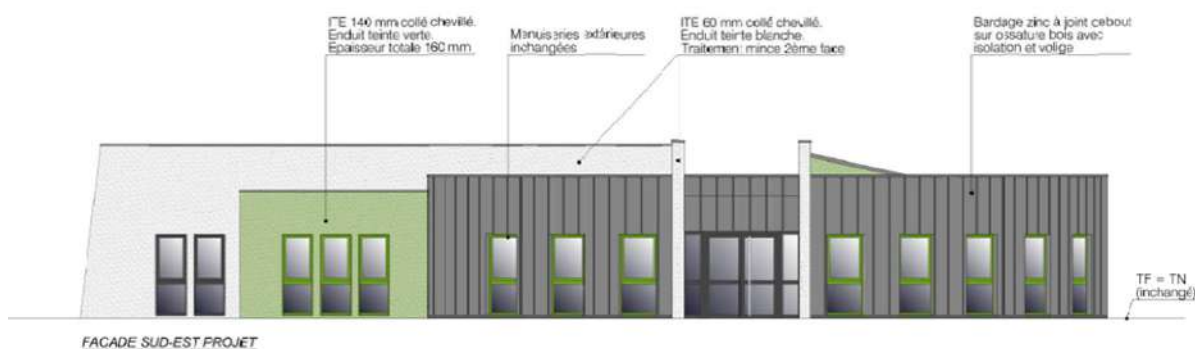


- ▶ Mise en place d'une barrière sur le parking du multi-accueil à CHÂTEAU-SALINS



- ▶ Suivi de la maîtrise d'œuvre pour le chantier de rénovation du multi-accueil de Delme.

Projet rénovation du multi-accueil de DELME



FACADE SUD-EST PROJET

- ▶ Mise en place d'une barrière sur le parking du multi-accueil à SUR-SEILLE



- ▶ Mise en place de 2 bornes de recharge électrique au Bâtiment Administratif et au Centre Technique Communautaire.



- ▶ Comblement de plusieurs fissures s'étendant sur la Véloroute Voie Verte du Canal de la Marne au Rhin. Mise en place d'un tableau de suivi, qui doit permettre de programmer les investissements à venir dans les prochaines années.



COMMUNICATION

➔ La communication vers le grand public

- ▶ Conception par le service communication des supports de communication de tous les services : brochures, affiches, livrets... ;
- ▶ Édition de deux Saulnois Mag, d'un supplément "Mon été dans le Saulnois" et d'un supplément "Déchets" ;
- ▶ Mise à jour du site Web (arborescence, web design, contenu...) et animation de la visibilité sur les réseaux sociaux... ;
- ▶ Travail de relation presse et revue de presse ;
- ▶ Organisation du Concours-Photos et de sa remise des prix à Vic-sur-Seille en novembre 2022.

➔ Création d'une Application Mobile

La crise sanitaire a accéléré les bouleversements de la consommation de l'information. Ainsi, le déclin de la presse papier s'est accéléré alors que les modèles numériques se sont multipliés.

La CCS a collaboré avec l'ENSGSI (École Nationale Supérieure en Génie des Systèmes et de l'Innovation) dans le cadre du Challenge 72h pour innover en mode agile. Un prototype imaginé par les étudiants a servi de base de travail pour imaginer le contenu de notre propre Application Smartphone qui permettra d'optimiser la communication à destination de ses habitants et de contribuer à la promotion touristique de son territoire.

Mise à disposition gratuitement, la solution sera construite autour de deux parcours et devra de ce fait pouvoir proposer différents services à son utilisateur :



- ▶ un parcours « Résident du Saulnois » : l'habitant aura accès à des services de la CCS (déchets, Petite Enfance et communes) et à tout un volet en lien avec le tourisme (agenda des manifestations, restaurants, produits fermiers, sentiers de randonnée, sites touristiques, ...)
- ▶ un parcours « Touriste/visiteur » pour avoir accès à l'ensemble des informations touristiques du territoire pour préparer son séjour ainsi qu'à l'agenda des événements du Saulnois.

➔ La communication pour les élus

La base de données des élus est gérée par le service.

Le service publie des supports à l'intention des élus (Inter'comm...).

- Envoyé en préfecture le 24/04/2023
Reçu en préfecture le 24/04/2023
Publié le
ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE
- ▶ En 2022, 3 vidéos réalisées :
 - Une **vidéo pour promouvoir les zones économiques de la CCS**, à destination des entrepreneurs ou porteurs de projets ;
 - Une **vidéo institutionnelle** pour présenter les compétences et le fonctionnement de notre EPCI, à destination du grand public ;
 - Une **vidéo pédagogique** destinée aux élèves dans le cadre de nos interventions en établissements scolaires. Cette vidéo s'attache à expliquer le rôle de l'intercommunalité au sein de son territoire.

 **2 500 (+ 31%)** abonnés sur la page Facebook

 **469** posts sur la page Facebook

 **42** communiqués de presse rédigés

 **166** articles dans la revue de presse



Le concours-photos 2022 a été organisé en partenariat avec l'association Les Objectifs du Saulnois. Plus de 100 clichés ont été réceptionnés. La remise des prix s'est déroulée à l'occasion du Festival Photos de Vic-sur-Seille by ODS.

PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 24/04/2023

Reçu en préfecture le 24/04/2023

Publié le

ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE



- ADS et assistance aux communes
 - Habitat
 - Électrification
- Développement économique
 - Agriculture
 - Réseaux
 - Mutualisation
 - Mobilité



URBANISME ET ADS

MISSION ADS



65 communes conventionnées



1 098 actes instruits (CU, DP, PC, PA) :



2 Accompagnements techniques à la révision de PLU (Amelécourt et Dieuze)



6 Accompagnements à l'élaboration de cartes communales (Fonteny, Lesse, Vannecourt, Salonnnes, Molring, Puzieux)



ÉLECTRIFICATION

Article 8

Enfouissement de réseaux existants

En 2022, **3** communes ont été subventionnées par ENEDIS pour un montant total de **42 500,00 €**

- VIRMING : 6 957 €
- FRESNES-EN-SAULNOIS : 13 152 €
- CHÂTEAU-SALINS : 22 391 €

Redevance de concession R1 - 2022

5 945,86 € : Subvention de fonctionnement annuelle versée par ENEDIS, à la Communauté de Communes du Saulnois pour financer le suivi administratif du service électrification aux communes.

HABITAT

La CCS abonde le programme « Habiter-Mieux », à hauteur de 500 € par dossier subventionné par l'ANAH.



13 dossiers ont bénéficié d'aides de la part de CCS à hauteur de 500 €/dossier

Soit un total de **6 500 €**

Envoyé en préfecture le 24/04/2023

Reçu en préfecture le 24/04/2023

Publié le

ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE

S²LO

MISSION ASSISTANCE ET CONSEILS AUX COMMUNES



72 communes conventionnées

80 dossiers traités

Principaux conseils : accessibilité des ERP, commissions de sécurité, sécurité routière, recensement des voies communales

16 participations à des commissions de sécurité

Redevance d'investissement R2 - 2022

Investissements réalisés sur les réseaux

Cette redevance est accordée par ENEDIS sur les investissements réalisés en année N-2. En 2022, **12** communes du Saulnois se sont partagées **49 600 €** de R2 au titre de leurs travaux 2020.

AJONCOURT	28 281.59 €
BIDESTROFF	1 292.50 €
BOURDONNAY	133.20 €
BURLIONCOURT	809.26 €
CHAMBREY	2 053.51 €
DIEUZE	3 325.23 €
LIDREZING	942.45 €
MAIZIERES LES VIC	1 724.96 €
NEBING	188.79 €
OBRECK	98.87 €
VANNECOURT	532.02 €
VIC SUR SEILLE	10 217.62 €
TOTAL	49 600.00 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les 7 zones économiques et commerciale

Envoyé en préfecture le 24/04/2023
Reçu en préfecture le 24/04/2023
Publié le
ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE



ZAC FRANCALTROFF
SURFACE : 5,9 Ha
dont 2,93Ha disponibles



ZONE DE MUNSTER LORINA
SURFACE : 4,8 Ha

ZAC DELME
SURFACE : 5,1 Ha



ZIC AMELÉCOURT
SURFACE : 4,4 Ha
dont 3,01 Ha disponibles



ZAC MORVILLE-LÈS-VIC
SURFACE : 39,1 Ha
Aucune disponibilité



ZAC LA SABLONNIÈRE
SURFACE : 9,89 Ha (tranche 1 + lotissement)
dont 2,07 Ha disponibles

Commercialisation des zones

Lotissement Artisanal de la Sablonnière :

1 vente : 9 838 m² pour 49 190 € HT

► Vente de terrain à l'entreprise à Méca Services - Maintenance et réparation de matériel agricole, espaces verts et jardinage.

Zone de Francaltroff :

► Installation en cours de l'entreprise SIBILLE Bâtiment.

Zone Nord-Est de Dieuze :

1 vente : 6 433 m² pour 32 165 € HT

► Vente de terrain à la SCI MENNEL pour l'implantation de locaux artisanaux.

► Autorisation de la vente des parcelles de terrain, à la société AQUAMARK - Projet d'usine d'eau.

Zone de Morville-lès-Vic

2 ventes correspondant à 33 200 m² pour 166 000 € HT

► Vente de terrain à l'entreprise ETR Blaisin - Travaux publics.

► Vente de terrain à l'entreprise Torreilles Toitures - Charpentes, ossatures et bardages bois.

► Installation en cours des entreprises HEXAGRAIN, Torreilles Toitures et CONCEPTOR Menuiserie.

Zone de Delme :

► Inauguration des nouveaux locaux de l'entreprise Colsenet Affûtage.

► Négociation en cours avec la SAFER pour l'extension de la zone.

Zone d'Amelécourt :

► Déclaration de projet permettant l'urbanisation de la zone à des activités d'artisanat de services et tertiaires - Enquête publique réalisée.

 **42** entreprises
en activité sur les zones
communautaires

 **Près de 1 000** emplois
répartis sur les zones

 **COTISATIONS**

42 787 € à Moselle
Attractivité

9 000€ à la Plate-forme
Initiative Moselle Sud

100 € de cotisation et 8 900 €
dont une partie de cette somme
(2783 €) sert à l'accompagnement
renforcé des publics jeunes et
éloignés de l'emploi

**De nouveaux panneaux pour
faire connaître nos zones
communautaires**



**Présence au Show
Industrie à Metz**

Un stand de la CCS aux côtés de Moselle
Attractivité pour valoriser nos zones.



➔ **Déploiement de la plate-forme
"Ville Mon shopping"**

ma ville mon shopping

Mon Territoire, Saulnois

Pour accélérer la digitalisation des commerces du Saulnois, la CCS a financé la mise en place d'une plate-forme de consommation locale de type marketplace avec "Ma Ville Mon Shopping", filiale du Groupe La Poste.


Cette solution de boutique en ligne permet aux commerçants, artisans, producteurs locaux du Saulnois, de bénéficier des solutions suivantes :

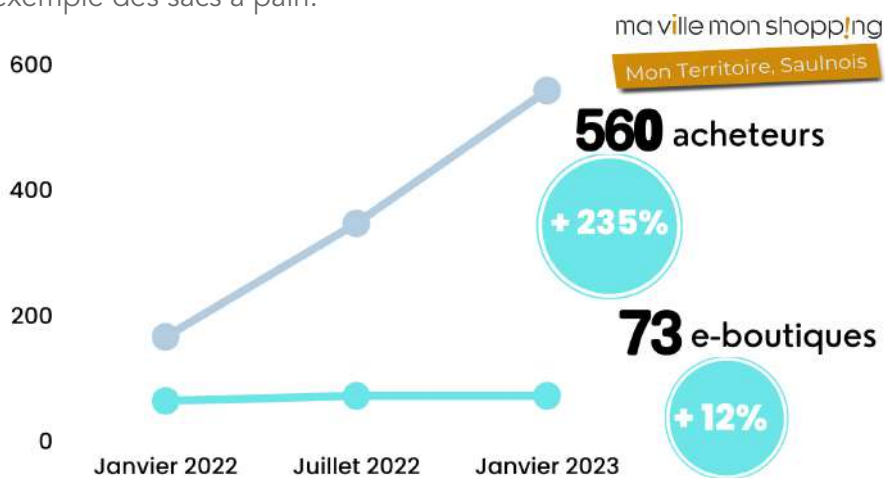
- ▶ Une boutique en ligne
- ▶ Une simplification des ventes
- ▶ Des solutions de livraisons facilitées

Cette démarche se traduit également sur le terrain par l'accompagnement individualisé des commerces et des producteurs, à la création de leur e-boutique, par les agents de la CCS.

Pour doper les ventes, la CCS a financé des bons d'achats dans le cadre d'une opération commerciale à l'occasion de la Saint-Nicolas (30 € dès 50 € d'achats à hauteur de 2 920 €).

Les Unions Commerçantes, Industrielles et Artisanales du Saulnois se sont largement impliquées et ont participé au déploiement de cette solution de e-commerce, à travers des actions de promotion comme par exemple des sacs à pain.

Envoyé en préfecture le 24/04/2023
Reçu en préfecture le 24/04/2023
Publié le 
ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE



Le Club des Entrepreneurs du Saulnois est officiellement lancé



Le 23 mai 2022, près d'une cinquantaine d'entreprises et d'industriels du Saulnois participaient à une soirée de présentation du dispositif « Service Militaire volontaire » (SMV) permettant aux jeunes de 18 à 25 ans sans emploi d'apprendre un métier ou d'acquérir une expérience professionnelle. Ce moment d'échanges préfigurait la création d'un **Club d'Entrepreneurs du Saulnois**. S'appuyant sur cette première expérience réussie, la CCS a lancé officiellement, le 14 novembre 2022, son Club des Entrepreneurs.

Le Club des Entrepreneurs du Saulnois est un réseau permettant de **fédérer les forces entrepreneuriales** qui font vivre notre territoire du Saulnois. Il a pour but de **faire connaître les entreprises locales**, d'apporter le même niveau d'information à l'ensemble des acteurs économiques, de réfléchir tous ensemble aux besoins et actions nécessaires à **l'essor économique du Saulnois**. Ce club a aussi pour vocation à **découvrir les savoir-faire artisanaux ou industriels du secteur** et d'associer les partenaires économiques et de l'emploi au plus près des besoins du territoire.



68 entrepreneurs

membres au 31 décembre 2022



La première rencontre en mai 2022 a permis à près d'une cinquantaine d'entreprises et d'industriels du Saulnois de découvrir le dispositif « Service Militaire volontaire » (SMV) permettant aux jeunes de 18 à 25 ans sans emploi d'apprendre un métier ou d'acquérir une expérience professionnelle.



Animée sous la houlette des élus de la Communauté de Communes du Saulnois, Jérôme END, Président, Gérard MEYER, Vice-Président en charge du Développement Économique et Christelle PILLEUX, Vice-Présidente déléguée à l'Emploi, la Formation et à l'Insertion Sociale, cette soirée en novembre 2022, a été marquée par deux temps forts. La première partie était dédiée à la présentation des dispositifs de soutien aux entreprises de la Région Grand Est par Monsieur Gérard BAHLOUL, développeur économique de la Maison de Région de METZ. La seconde a permis d'officialiser le lancement officiel du Club des Entrepreneurs du Saulnois.

👉 Soutenir nos commerçants et artisans et TPE

La Communauté de Communes du Saulnois, dans le cadre de son programme d'aide aux commerçants et artisans pour la période 2020-2026, a continué à soutenir les commerçants et artisans du territoire en octroyant des aides financières portant sur :

- ▶ La sécurisation et amélioration de l'accessibilité ;
- ▶ La rénovation des vitrines et façades ;
- ▶ La modernisation des locaux d'activités et des équipements professionnels (y compris véhicules de tournées utilitaires).

Envoyé en préfecture le 24/04/2023

Reçu en préfecture le 24/04/2023

Publié le

ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE

S²LOW

soutenues

Pour un montant total de

45 081,19 €



Auto Moto Ecole Krauss - Dieuze



Espace Fleurs - Dieuze



Coiffure Océane - Bénestroff



Boucherie DORR et Fils - Francaltroff



CBI facilities - Château-Salins



Boulangerie Bleeker - Vic-sur-Seille



Garage Renault Clasquin - Château-Salins



LV Bâtiment - Haboudange



DELL'ENVIRONNEMENT - Lezey



Boulangerie pâtisserie Warth - Francaltroff



Librairie le Roseau Pensant - Château-Salins



Histoire de Fleurs - Bénestroff



Menuiserie Bessières - Fosseux



ID Métallerie - Manhoué



GPS Patrice GLAUDON - Zarbeling



Gauthier Brothers - Vic-sur-Seille



Mirrows Beauty - Dieuze



La Distillerie de Marsat - Marsat


AGRICULTURE ET DIVERSIFICATION DES ACTIVITÉS AGRICOLES

La Communauté de Communes du Saulnois soutient une agriculture diversifiée, durable, performante et qui cherche à répondre à la demande des consommateurs locaux. La CCS développe des actions en faveur d'une agriculture durable contribuant à l'amélioration du bilan écologique, de la qualité de ses ressources et du maintien de la pluralité des paysages de son territoire.

➔ Un soutien aux pratiques agricoles durables

Le programme d'aide spécifiquement dédié au monde agricole a été renouvelé en 2022.

La CCS accompagne, ainsi, les agriculteurs dans leurs investissements à travers une aide financière directe spécifiquement orientée, en 2022, sur le « Soutien aux agriculteurs au titre du maintien des élevages dans le Saulnois ». Dans le cadre de cette enveloppe dédiée, plusieurs agriculteurs ont ainsi pu être aidés à hauteur de 20% dans la limite des règles de cumul du cadre réglementaire, sur leurs investissements de 2 500 € HT minimum.

 **16** dossiers éligibles

dont 12 validés ayant perçus la subvention

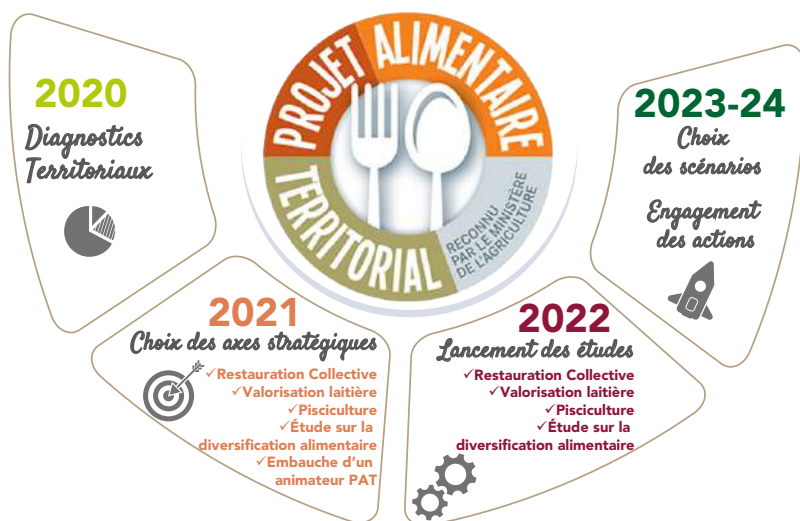
Pour un montant total de

 **33 312,48 €**

➔ Projet Alimentaire Interterritorial

Soucieuse de valoriser ses nombreuses productions locales, la Communauté de Communes du Saulnois s'est engagée dans une démarche de Projet Alimentaire Interterritorial avec les territoires voisins du Pays de Sarrebourg et de Phalsbourg.

Cette initiative vise, entre autre, à relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans nos territoires en soutenant l'installation d'agriculteurs, en développant les circuits courts ou l'usage de produits locaux dans les cantines.



Travaux 2022 :

- ▶ Étude sur les points de vente alimentaire de proximité et développement de l'offre locale
- ▶ Études pour la structuration d'une demande en produits locaux et en viande pour la restauration collective
- ▶ Étude pour la mise en place d'un outil de transformation mutualisée pour la filière piscicole locale
- ▶ Étude pour la valorisation laitière locale

➔ Organisation d'une collecte des huiles usagées chez les agriculteurs



En partenariat avec l'entreprise CHIMIREC EST, la CCS a proposé aux agriculteurs du territoire de bénéficier d'une collecte gratuite de leurs huiles usagées.

30 000 litres d'huiles usagées ont été collectés dans **40** exploitations agricoles du Saulnois.

➔ Le réseau Très Haut Débit s'étend désormais sur tout le Saulnois

L'ensemble du territoire du Saulnois est désormais couvert par la fibre optique, avec la mise en service en 2021 de la plaque de Dieuze et de la plaque d'Ommeray. La Communauté de Communes du Saulnois a contribué au financement de cet investissement, à près de 10 millions d'euros, auprès du Syndicat Mixte Moselle Fibre qui associe le Conseil Départemental de la Moselle et des Communautés de Communes Mosellanes.

Le Très Haut Débit permet d'avoir accès à tous les services existants (télévision, internet, téléphonie) et de télécharger ou transférer les données numériques plus rapidement qu'avec l'ADSL.

Cet aménagement numérique permet également de faciliter le télétravail, le maintien à domicile, la gestion à distance de son domicile (surveillance, domotique...) et de nombreux usages à venir.

Un retour financier sur investissement est reversé par Moselle Fibre.

Le retour financier 2022 pour la Communauté de Communes s'élève à : 15 435 prises x 10 € = 154 350 €

MEMBRES DE MOSELLE FIBRE	
Membres titulaires	Membres suppléants
Jérôme END Président	Christelle BOFFIN Membre de la commission « Schéma de mutualisation, réseaux et mobilité »
Nicolas KARMANN Vice-Président en charge du Schéma de mutualisation, réseaux et mobilité	Michel RAMBOUR Membre de la commission « Schéma de mutualisation, réseaux et mobilité »



➔ Services dédiés à la CCS

La Communauté de Communes du Saulnois dispose de son propre service informatique qui intervient dans les domaines suivants :

- ▶ Sig (mise à disposition aux mairies de divers plans) sur QGIS ;
- ▶ Assistance technique du personnel CCS ;
- ▶ Installation de nouveaux ordinateurs, maintenance ;
- ▶ Suivi commande consommables ;
- ▶ Maintenance d'application web ;
- ▶ Migration des PC Windows 7 sur Windows 10 et changement des disques SSD ;
- ▶ Développement d'une application mobile pour améliorer la gestion des enlèvements des déchets spécifiques. Cette application est en phase de test en cette fin d'année ;
- ▶ La loi AGEC impose au minimum 20% de matériel informatique reconditionné. En 2022, 20 postes ont été recyclés, soit 40%, en remplaçant l'ancien disque HDD par un SSD. Cette action a permis des économies sur notre budget et à contribuer à réduire notre impact écologique.

➔ Assistance Informatique aux mairies par la CCS

- **118 Télé assistances** pour des problèmes diverses sur le matériel informatique des mairies ou pour l'installation de logiciels.
- Fourniture de certificats électroniques aux Maires : 24 nouveaux certificats électroniques RGS** délivrés
- Portail S2low : **113 utilisateurs** dont 10 syndicats et l'Office de Tourisme du Pays du Saulnois.

MOBILITÉ

➔ Développer les mobilités durables

Disposant de la compétence facultative dite « Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) », la Communauté de Communes du Saulnois se positionner comme un acteur de la mobilité du territoire. Lauréate depuis début octobre 2021, de l'appel à projet « Territoires d'Expérimentation de Nouvelles Mobilités Durables - France Mobilités » (TENMoD) porté par l'ADEME, la CCS a engagé une étude pour élaborer son Plan de Mobilité Simplifié (PMS) avec la coopérative à but sociétal « BL évolution ».

Réalisé avec la participation des habitants, le diagnostic présenté aux élus et au comité d'usagers, a mis en lumière les problématiques et enjeux de la mobilité du Saulnois.

En résumé :

- ▶ Le Saulnois ne présente pas un réseau cyclable suffisant pour développer la pratique dans les déplacements quotidiens et les boucles de proximité. Pourtant, le territoire bénéficie de quelques itinéraires touristiques et de nombreuses voies calmes à aménager pour encourager la pratique.
- ▶ Concernant la mobilité partagée, aménager des aires de covoiturage sur le territoire et mobiliser les acteurs locaux dans la prise en compte des enjeux de mobilité sont des leviers essentiels au développement de la pratique aujourd'hui encore timide.
- ▶ Le réseau Fluo Grand Est dessert très largement le territoire et assure des lignes stratégiques. Toutefois, ce réseau reste sous-utilisé pour différentes raisons : manque d'arrêts à proximité du domicile, manque de confort, des horaires trop décalés ou peu lisibles...
- ▶ L'offre Minibus répond à des besoins spécifiques (vers les centres de formation, les entretiens d'embauche ou Pôle Emploi). Cette offre souffre des paradoxes inhérents à l'offre TAD : trop connue, elle devient très onéreuse pour la collectivité, trop confidentielle, elle ne profite qu'à un petit nombre d'utilisateurs.

* hors transports scolaires et interurbains.

MUTUALISATION

➔ Balayage des voiries



La Communauté de Communes du Saulnois propose à ses communes membres, un service de balayage des voiries.

La Communauté de Communes du Saulnois applique un tarif unique par rapport au nombre de kilomètres balayés, indépendamment des lots du marché en cours et des strates de population de la commune adhérente et a souhaité maintenir une prise en charge à 50 % du coût de cette prestation.

Depuis le 1^{er} septembre 2022, le service est assuré par une seule entreprise, via une commande publique portant sur deux lots :

- Communes des anciens cantons de Château-Salins et Delme : Entreprise Suez
- Communes des anciens cantons d'Albestroff, Dieuze et Vic-sur-Seille : Entreprise Suez



104 (+3) communes ont eu recours au service balayage

1 346 km (+186) de voiries balayées



76 communes ont eu recours à ce service

4 494 avaloirs nettoyés

➔ Entretien et curage des avaloirs et dessableurs

Les communes peuvent également bénéficier d'un service d'entretien et de curage des avaloirs et dessableurs. La prestation est actuellement confiée à l'entreprise MALEZIEUX.

Envoyé en préfecture le 24/04/2023

Reçu en préfecture le 24/04/2023

Publié le

S²LOW

ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE

PÔLE ENVIRONNEMENT

- Collecte des déchets et Économie circulaire
- Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des inondations (GEMAPI)
- Plan Climat Air-Énergie Territorial (PCAET)





5 camions de collecte en régie et

2 flux de déchets collectés en porte-à-porte

4 déchèteries communautaires

73 000 passages en déchèteries pour

7 300 t de déchets collectés



14 000 bacs de collecte

4 523 tonnes d'ordures ménagères résiduelles collectées

2 123 tonnes de recyclables secs hors verres (sacs jaunes) collectées

1 146 tonnes de verre collectées



Pour l'année 2022, on note :

- ▶ Une baisse des tonnages en ordures ménagères résiduelles, recyclage et verre

Ordures ménagères résiduelles : -3%

Recyclage : -4%

Verre : -2%

- ▶ L'adoption d'une révision des tarifs applicables en 2022.

➔ Opérations menées en 2022 :

- ▶ Pour poursuivre la promotion du compostage individuel, la CCS a choisi de maintenir les tarifs de vente des composteurs en bois conçus par STV Eco, entreprise d'insertion, à un prix avantageux et cela malgré l'inflation.
- ▶ **5** nouvelles filières ont été mises en place dans les déchèteries. Plâtrerie, huisseries, outillage et jardinage, jouets et pneus sont désormais acceptés dans les 4 déchèteries du Saulnois.
- ▶ Un nouveau camion BOM de "26 tonnes" a été acquis pour la collecte des ordures ménagères résiduelles. Ses couleurs ont été pensées dans l'esprit de la promotion et de la réduction des biodéchets à la source dans laquelle s'est engagée la collectivité.
- ▶ Le premier site de compostage partagé du Saulnois a été inauguré à Dieuze en novembre 2022.



➔ Plan de Prévention des Déchets

La Communauté de Communes du Saulnois est engagée dans le cadre de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés pour la période 2019-2024.

Objectifs : Sensibiliser le plus grand nombre d'habitants du Saulnois, sur des gestes de réduction des déchets et mettre en avant les actions menées par la Communauté de Communes du Saulnois, ainsi que celles proposées par les acteurs du territoire.

Des actions au service de l'environnement et des usagers :

- ▶ Opération de distribution d'un kit d'une couche lavable sur demande pour les nouveaux parents du Saulnois ;
- ▶ Animations sur la prévention et le tri des déchets auprès des élèves du RPI du Val de Videlonge (maternelle et élémentaires), de l'école de Val-de-Bride (maternelle et élémentaires), des éco-délégués du collège de Château-Salins ;
- ▶ Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets : visite d'une déchèterie pour les classes de Ley et Bezange-la-Petite ;
- ▶ Opération de distribution gratuite de compost, 2 fois par an, dans les 4 déchèteries du Saulnois ;
- ▶ Présence des guides composteurs pailleurs sur de nombreuses manifestations du Saulnois afin de répondre à toutes les questions des usagers relatives au compostage et au paillage.

ZOOM sur les actions des guides composteurs pailleurs du Saulnois



- ▶ En 2022, ce réseau de bénévoles a été présent sur **21** manifestations du territoire ;
- ▶ **4** ateliers "Le sol sens dessus dessous" ont été organisés pour encourager les pratiques de jardinage au naturel. Au programme : connaître son sol, jardiner sur un sol vivant, pailler son sol et savoir associer les légumes et les plantes pour avoir de belles récoltes.



En février, la CCS a souhaité remercier les guides composteurs pailleurs du Saulnois autour d'un repas.



Présents sur de nombreuses manifestations du territoire, les bénévoles dispensent de nombreux conseils pour réaliser un bon compost et apprendre à jardiner au naturel.

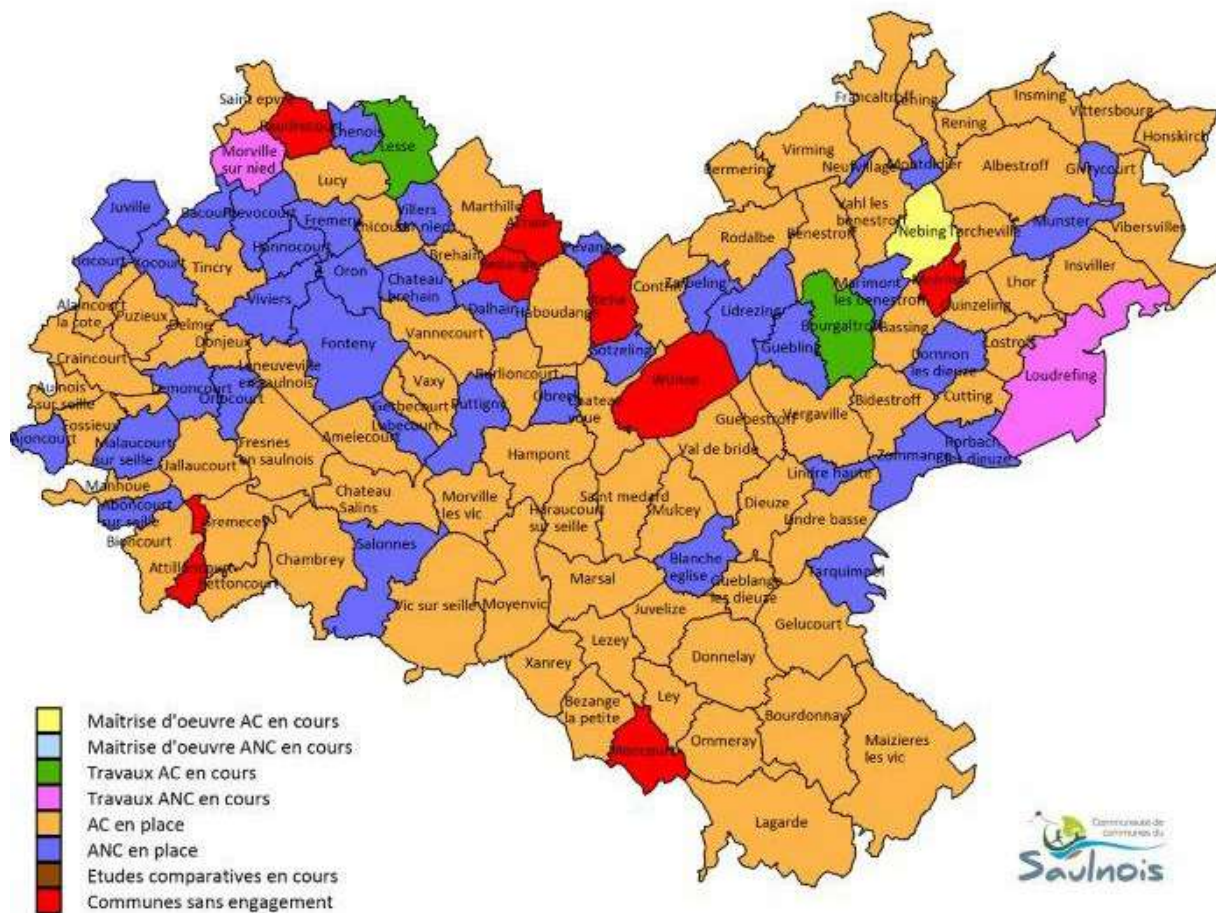


4 ateliers gratuits "Le sol sens dessus dessous" ont été animés par l'équipe des bénévoles guides composteurs-pailleurs du Saulnois.

missions suivantes :

1. le conseil auprès des usagers du service,
2. les contrôles des assainissements existants (3 types de contrôles : diagnostic initial, diagnostic de bon fonctionnement et vente),
3. les contrôles des installations nouvelles ou à réhabiliter (2 types de contrôles : conception et réalisation).

ETAT DE L'ASSAINISSEMENT DANS LE SAULNOIS



➔ Les contrôles SPANC en 2022

Nature du contrôle		Quantité
Permis de construire	Exécution	64
Permis de construire	Conception	15
Vente	Diagnostics (intervention nouvelle) et actualisation des documents existants	92
Bon fonctionnement à 10 ans		50
Commune	En cours de travaux Morville-sur-Nied et Loudrefing	
Communes réceptionnées dans le cadre de l'AMO aux communes	Munster et Villers-sur-Nied	71
TOTAL		292

SPANC ET HYDROLOGIE

➔ GEMAPI

La Communauté de Communes du Saulnois possède la compétence « GEMAPI » (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations) depuis le 1^{er} janvier 2018. Cette compétence, créée par la loi de modernisation de l'action publique du 27 janvier 2014, concerne la préservation et la restauration des milieux aquatiques et des ouvrages de protection contre les inondations.

3 syndicats GEMAPI couvrent notre territoire.

Le produit de la **taxe GEMAPI** en 2022 s'est élevé à **150 000 €**.

Vie des syndicats GEMAPI

► La fusion des 3 syndicats de la Seille en un Syndicat Mixte fermé dénommé SYNDICAT MIXTE DE LA SEILLE (SYM SEILLE) a été réalisée en 2022. Le SYMSEILLE a pour objectif la réalisation d'études et de travaux de gestion courante des cours d'eau (lit, berges, ripisylves, embâcles...), exécutés dans le cadre d'un plan pluriannuel de gestion en concertation avec les EPCI pour lesquels il exerce la compétence GEMAPI. La Présidence est assurée par Gaëtan ALBRECH, 1^{er} adjoint au Maire de Chambrey. Le siège de ce syndicat est situé à Nomeny et dispose d'une antenne à Vic-sur-Seille.

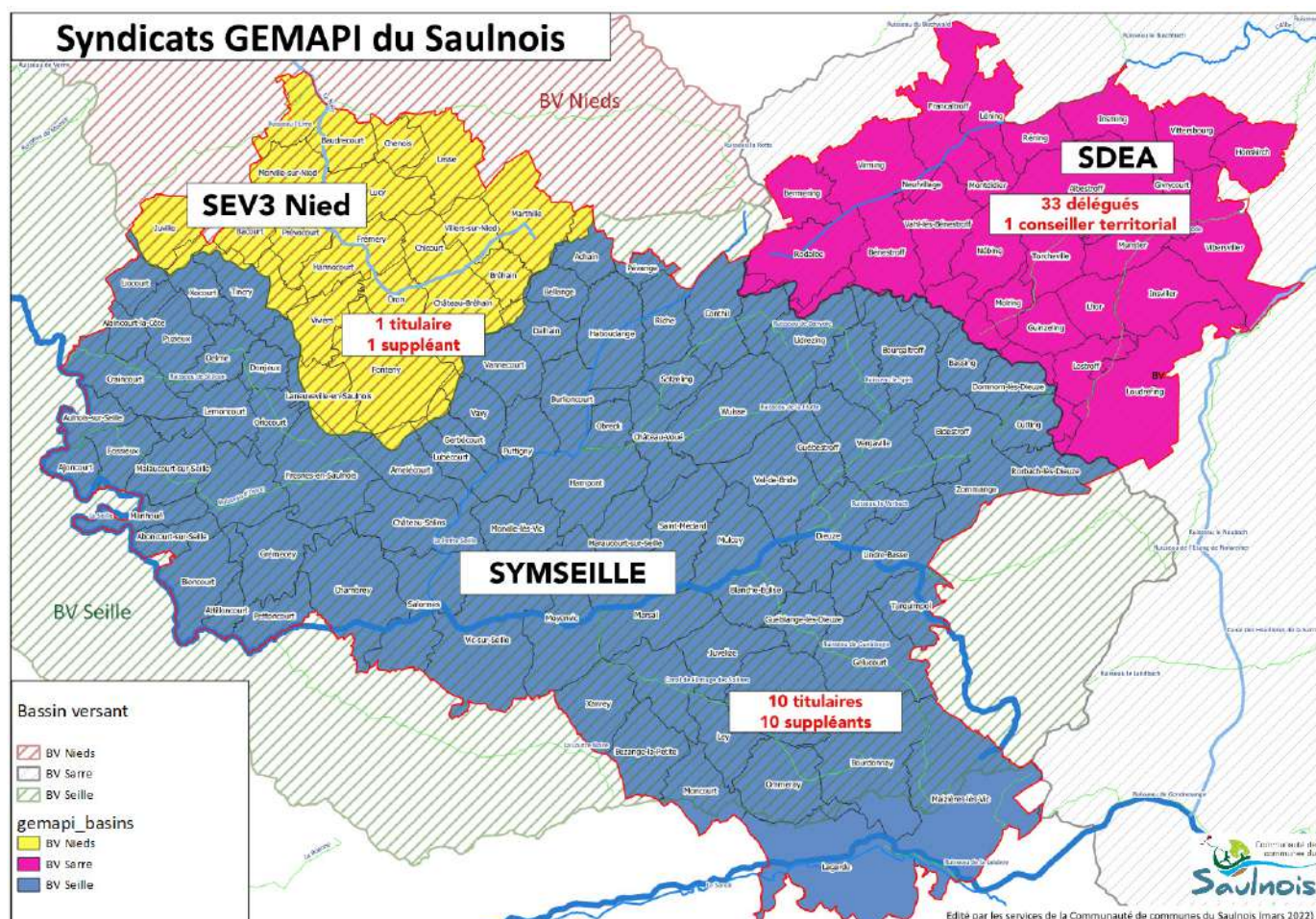
► La Commission Locale Grand cycle de l'eau du Saulnois a été installée au sein du SDEA. Antoine ERNST, maire de Léning, en assure la Présidence.

► Le Syndicat des Eaux Vives des 3Nied est devenu un EPAGE (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau). Il est présidé par Jean MARINI, Maire de Tritteling-Redlach.

Travaux GEMAPI

► Travaux pour prévenir les crues : ruisseau de l'étang de Valh-lès-Bénéstroff et reprofilage et désenvasement du ruisseau salé à Château-Salins.

► Études en cours pour lutter contre les inondations : Nied Française et programme de renaturation du ruisseau du moulin à Insviller.



PCAET (PLAN CLIMAT AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL)

Le PCAET est un outil de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire. La stratégie du PCAET de la CCS se décline en 5 orientations, elles-mêmes déclinées en 40 actions :

Les 5 orientations de notre PCAET	Actions réalisées en 2022
► Une collectivité exemplaire engagée dans la transition	► Événements et campagnes d'informations sur la prévention des déchets, les aides à la rénovation
► Un territoire sobre en énergie qui tend vers l'autonomie énergétique	► Convention avec l'ADIL pour l'accompagnement complet des ménages à la rénovation énergétique des logements
► Un territoire adapté aux changements climatiques, garant du bien-vivre pour ses habitants	► Aides financières pour une agriculture durable
► Accroître l'économie du Saulnois pour un territoire attractif innovant et durable	► Développer une alimentation locale et durable dans le cadre de notre Plan Alimentaire Territorial avec le PETR Sarrebourg Moselle Sud
► Une mobilité durable répondant aux besoins du territoire	► Élaboration en cours d'un plan de mobilité répondant aux enjeux du Saulnois ► Installation de 2 bornes de recharges électriques au siège de la CCS et Centre Technique Communautaire ► Formation des chauffeurs de BOM à l'éco-conduite ► Préparation du recrutement d'un chargé de transition dans le cadre de TenMod et accélérateur de transition, en partenariat avec l'ADEME

DÉVELOPPEMENT DURABLE

👉 Le réseau France Rénov' pour accompagner la rénovation énergétique

Depuis 2009, la Communauté de Communes du Saulnois conventionne avec l'ADIL 57, qui assure les missions d'un Espace France Rénov' (EIE) sur le territoire du Centre de la Moselle.

Le Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique a pour objectif d'impulser une nouvelle dynamique territoriale de rénovation énergétique, mobilisant l'ensemble des échelons de collectivités territoriales et les réseaux professionnels, en s'appuyant sur ce réseau. Il propose aux ménages un parcours d'information et de conseils neutres et gratuits et un parcours d'accompagnement pour la rénovation énergétique.



À l'aide de sa caméra thermique, le conseiller en énergie a montré les pertes d'énergie sur les façades des habitations des participants de Ley.

111 contacts pour un premier niveau d'information

111 conseils approfondis avec remise d'un rapport technique et financier personnalisé

8 visites à domicile

pour une rénovation globale

6 permanences à la CCS et **2** à Delme

2 910,30 € Montant de la participation annuelle de la CCS

3 balades thermiques ont été organisées à Bacourt, Ley et Manhoué

Présence au salon de l'habitat à Dieuze

- Petite Enfance et Vie Familiale
- Emploi, Formation et Insertion Professionnelle
- Prévention



PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE

Structures	Nombre d'enfants inscrits
MA Château Salins	72
MA Delme	49
MA Dieuze	88
MA Francaltroff	60
MA Vic-sur-Seille	57
TOTAL	326



➤ Les actions dans les multi-accueils en 2022

- ▶ **Réunions mensuelles** petite-enfance en présence des **5 directrices** des 5 structures et de la responsable de pôle ;
- ▶ Poursuite de la mise en place du **protocole de mise en sûreté** des 5 établissements avec le PSIG de Sarrebourg et mise en place d'**ateliers de self-défense**;
- ▶ Installations de **5 écrans de désinfection UV** dans nos 5 multi-accueils pour une désinfection plus rapide et efficace des jeux et réduire l'utilisation de produits nettoyants.



L'écran de désinfection Byola est spécialement adapté pour les crèches. Il permet d'obtenir une décontamination à 99,9% des germes présents sur les jouets utilisés par les enfants, grâce aux UV de ses lampes.



4 sessions de self-défense, dispensées par le PSIG, ont permis d'initier près de 40 agents communaux et intercommunaux au gymnase de Château-Salins. Les équipes du PSIG leur ont rappelé la notion de légitime défense et la pratique de plusieurs techniques permettant de faire face à un agresseur.

La formation des professionnelles de la petite-enfance au sein des multi-accueils

Lors de la journée pédagogique du 23 décembre 2022, les équipes ont pu bénéficier de rencontres autour de thématiques petite-enfance :

- ▶ Formation "portage physiologique" pour l'équipe du multi-accueil à Delme
- ▶ Atelier "initiation au ukulélé" pour les multi-accueils à Château-Salins et Dieuze
- ▶ Atelier "massage bébé" pour les multi-accueils à Vic-sur-Seille et Francaltroff

➔ La Convention Territoriale Globale (CTG), avec la CAF de la Moselle et la MSAS²LO

► La CTG est un nouvel instrument national des CAF qui vise à renforcer l'efficacité, la cohérence et surtout la coordination des actions en direction des familles, dans un cadre partenarial renforcé à l'échelle du Saulnois.

► Construite autour d'un diagnostic partagé, puis d'orientations stratégiques et d'un plan d'actions sur 5 ans, la CTG du Saulnois constitue un véritable projet social de territoire incluant 11 thématiques dans le champ du social : petite-enfance, parentalité, enfance et jeunesse, handicap, animation de la vie sociale, accès aux droits, prévention, santé, logement et habitat, mobilité, emploi et insertion.

► En mars 2022, un COPIL a réuni les signataires (élus locaux des communes et syndicats scolaires, CAF, MSA et CCS) pour prioriser les actions 2022.

► 3 comités techniques ont été créés et réunis pour aborder les thématiques suivantes, en y intégrant les problématiques transversales que sont le handicap et logement :

- Petite enfance, enfance-jeunesse, parentalité ;
- Accès aux droits, animation de la vie sociale, santé ;
- Emploi-insertion, mobilité, prévention.

Actions lancées en 2022 :

- Travail sur la mise en place sur l'action bébé nageur ;
- Actions passerelles : accompagner l'entrée à l'école maternelle pour les enfants et les parents à travers les multi-accueils, les accueils périscolaires et de loisirs et les écoles sur le territoire ;
- Jeunesse & prévention : mieux connaître les partenaires, coordonner les actions à destination de la jeunesse (piloté par la FDFR57), mettre en place un réseau de partenaires ;
- Jeunesse, petite-enfance & handicap : mise en place d'actions de formations pour les professionnels des multi-accueils, des périscolaires et accueils de loisirs du territoire en lien avec les acteurs locaux du handicap (mise en place en 2023).



Une enquête de besoin a été mise en place fin de connaître les besoins des familles et d'étudier l'opportunité d'organiser des séances "bébés nageurs" avec la piscine intercommunale de Val-de-Bride.

À noter :

Certains champs d'actions inscrits dans la CTG sont portés par la CCS dans le cadre de ses compétences Petite Enfance : promotion du métier d'assistante maternelle, investissement dans les multi-accueils...

- Emploi et insertion : le soutien aux actions existantes (3 Job Dating, minibus, petit-déjeuner des entreprises, ...)
- Logement
- Prévention

 1 350 478€

Volume financier annuel réparti pour l'accueil collectif des jeunes enfants, pour le RPE, pour le temps libre des enfants et des familles, pour l'accompagnement social ainsi que pour les établissements d'accueil du jeune enfant.

34 Partenaires signataires (dont la CCS, la CAF, la MSA, des communes ou syndicats scolaires)

PETITE ENFANCE ET VIE FAMILIALE

Un soutien accru à la parentalité

Depuis 2020, la CCS s'engage dans le domaine du "Soutien à la parentalité". Dans ce cadre, elle entend accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur de leur enfant, notamment par des actions d'écoute, de soutien, de conseil et d'information, favoriser l'entraide et l'échange entre parents et aider les familles pour mieux prévenir les difficultés auxquelles elles pourraient être confrontées.

- ▶ Les ateliers parents-enfants : **14** rendez-vous proposés (balades à poussettes, communication gestuelle, ateliers bricolage en famille...).
- ▶ Journée de la Petite Enfance, le 26 mars au multi-accueil à Château-Salins, avec des intervenants autour du thème " Neurosciences et développement psychomoteur du jeune enfant ".
- ▶ Le "Rendez-vous des parents" au périscolaire de Château-Salins avec le REAAP du Saulnois (Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).



Journée de la Petite Enfance, le 26 mars au multi-accueil à Château-Salins



La sortie "Balade à poussette" a réuni parents, enfants et professionnels de la Petite Enfance à Lindre-Basse



Le "Rendez-vous des parents" au périscolaire de Château-Salins a attiré plus de 100 personnes.



Atelier "Communication gestuelle associée à la parole". Cette initiation a permis, aux parents, de découvrir les signes qui peuvent être utilisés auprès des tout-petits pour les parents d'enfants de moins de deux ans.

➤ Le Relais Petite Enfance "La P'tite Vadrouille"

▶ Les **41 animations collectives** délocalisées sur l'ensemble du territoire de la CCSDCC à destination des enfants accompagnés de leurs parents ou assistants maternels ont été fréquentées par : **221 enfants, 113 parents et 32 assistants maternels** ;



Les animations délocalisées du RPE remportent de plus en plus de succès. Elles accueillent enfants, parents et assistants maternelles.

▶ **26 rendez-vous d'informations et conseils** au service des assistants maternels et familles ;

▶ **48 assistants maternels du territoire ont participé à 5 sessions de formation** dédiées à leur profession :

- Recyclage Sauveteur Secouriste au Travail
- Parler avec un mot, un signe Niveau 2
- Favoriser la bientraitance, remédier aux douces violences
- L'accompagnement à la séparation
- S'initier à l'outil informatique et à Internet



Les formations proposées par le RPE permettent aux assistantes maternelles du Saulnois de se professionnaliser dans de multiples domaines.

▶ **2 693 contacts téléphoniques** pour des renseignements (recherche d'un mode d'accueil, vie du RPE, questions juridiques et droit du travail, agrément, métier de la petite-enfance...) ;

▶ **3 rencontres à destination des assistants maternels ont été organisées :**

- Matinée d'informations autour de la nouvelle convention collective des assistants maternels
- Une réunion de rentrée avec la présentation des formations à venir, le projet sophorologie et des conseils pour l'analyse pratique professionnelle des assistants maternels
- Spectacle " Nounou est-ce que tu RAM'es ? " en partenariat avec le RPE du Sud-Messin dans le cadre de la Journée nationale de l'assistante maternelle



Le RPE « La P'tite Vadrouille » a convié les professionnelles de la petite enfance à une soirée conviviale, le mercredi 31 août à la Communauté de Communes du Saulnois à Château-Salins, pour découvrir, en avant-première, les nouveaux projets auxquels elles pourront participer durant le dernier trimestre de l'année 2023.

Service Minibus

183 usagers

759 transports



Cotisations pour l'emploi

46 380 € Maison de l'Emploi

14 759,00€ Mission locale

+ Adhésion aux associations «Mésanges bleues» et «Hélice Saulnoise» **(2 x 40€)**

Toute l'année, le siège administratif de la CCS accueille les partenaires de l'emploi :

- ▶ Un bureau réservé à la **Maison de l'Emploi** pour la cyberbase et ses permanences ;
- ▶ **Pôle emploi ;**
- ▶ **Mission locale du Sud Mosellan ;**
- ▶ **CAP Emploi.**

De plus, la CCS met à disposition un **minibus de transport à la demande** pour aider les **demandeurs d'emploi et personnes en insertion** issues du territoire et rencontrant **des difficultés de mobilité** dans leurs démarches. Un partenariat étroit avec les partenaires de l'emploi permet d'orienter les usagers vers le minibus grâce à une fiche de prescription.

- ▶ **Promotion du SMV (service militaire volontaire).**



Le SMV est un dispositif d'insertion professionnelle, encadré par l'armée, destiné à des jeunes en grande difficulté (décrochage scolaire, difficultés à trouver une formation...) ou en quête d'une nouvelle orientation professionnelle. Les élus du Saulnois se sont rendus au centre SMV de Montigny-lès-Metz pour mieux appréhender ce dispositif et être en mesure de le présenter aux jeunes qui pourraient être intéressés. Ce service a été présenté aux entreprises du Saulnois lors de la rencontre de préfiguration du Club des Entrepreneurs du Saulnois et un article lui a été consacré dans le Saulnois Mag.

- ▶ **Don du broyeur à l'association Hélice Saulnoise de Dieuze**

Dans une logique de soutien à l'économie sociale et solidaire et de préservation de l'environnement, la CCS a confié son broyeur à végétaux à l'Hélice Saulnoise afin que cette association d'insertion puisse proposer un nouveau service et favoriser le développement de son chantier d'insertion en proposant une activité professionnelle aux personnes sans emploi et rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

- ▶ **Participation à des rencontres autour de la Marque Employeur**

La CCS participe à des actions destinées à valoriser les métiers et faciliter le recrutement, en lien avec ses partenaires de l'emploi et économiques ainsi que les entreprises du Saulnois.

- ▶ Christelle PILLEUX, Vice-Présidente en charge de l'Emploi, la Formation et l'Insertion Professionnelle est la Présidente de la Mission Locale du Sud Mosellan.



ACTIONS DE PRÉVENTION

► La CCS adhère à hauteur de **1 000 € au dispositif Espoir du CMSEA** pour son service d'Accompagnement et de Prévention des Violences Conjugales (APVC).

► **Mise en place du PDASR** (Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière) : **lauréate en fin d'année 2021 de cet appel à projet**, la CCS a mis en place un programme d'actions à destination des jeunes du Saulnois, afin de les sensibiliser, dès le plus jeune âge aux risques routiers, avec le concours d'un bénévole de la Prévention Routière. Des ateliers gratuits sont proposés aux chefs d'établissements scolaires du Saulnois, en fonction de leurs classes : sensibilisation aux règles à l'extérieur et à l'intérieur d'un bus scolaire, mise en place de parcours piéton pour les enfants en classe élémentaire, interventions avec l'usage d'un simulateur moto et/ou voiture au sein des collèges et lycées du Saulnois et des opérations « C'est SAM qui conduit ! ». Depuis la mise en place de cette initiative, ce sont plus de **1 000** élèves de la maternelle au collège qui ont bénéficié d'ateliers et **60** lycéens qui ont été sensibilisés aux risques liés à l'alcool au volant. **16** établissements scolaires ont bénéficié de ces ateliers.



► Lutter contre les violences faites aux femmes et sensibiliser à l'égalité Femme/Homme

À l'occasion de la **journée du 8 mars "Journée internationale des droits des femmes"**, un recueil de "Portraits de femmes" a été organisé. **61** oeuvres individuelles et collectives ont été transmises à la CCS, qui les a valorisées par le biais de ses réseaux sociaux et dans ses locaux.



Droit à la liberté de mouvements



Le 25 novembre 2022, **Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes**, un programme d'actions spécifiques a été réalisé :

- Les pharmacies du Saulnois ont distribué des sachets financés par la Communauté de Communes du Saulnois, pour communiquer largement sur les numéros d'urgence et le violentomètre. Cet outil d'auto-évaluation, avec 23 questions rapides à se poser, permet de repérer les comportements violents et de mesurer si la relation de couple est saine ou au contraire, si elle est violente.
- **Le challenge "Orangez le Saulnois"**. L'orange étant la couleur choisie pour participer à cette mobilisation, la CCS a incité les habitants, les entreprises, les écoles, multi-accueils, périscolaires, foyers ruraux, MJC...a arboré la couleur orange. Les réalisations ont été par la suite mises en valeur sur les réseaux sociaux de la CCS.
- En parallèle, la Communauté de Communes du Saulnois a proposé deux ateliers gratuits d'initiation à la self-défense au Dojo du Saulnois et de Dieuze.



Mairies, habitants, multi-accueils, écoles, périscolaires, commerçants, habitants... la mobilisation pour les lutter contre les violences faites aux femmes s'intensifie.

- **Plan canicule** : la CCS a continué à distribuer des brumisateurs, rechargeables de façon mécanique, à ses aînés de plus de 75 ans . Depuis 2021, plus de **2 800** brumisateurs ont été remis.



PÔLE TOURISME, CULTURE, PATRIMOINE ET MÉMOIRE

Envoyé en préfecture le 24/04/2023
Reçu en préfecture le 24/04/2023
Publié le
ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE



- **Promotion, à l'Aménagement et au Développement Touristiques**
- **Animations culturelles et festives**
- **Questions mémorielles et patrimoniales**



➤ **Diversifier l'offre touristique «nature» du Saulnois**

▶ **Développer et entretenir notre offre de randonnée**

La Communauté de Communes du Saulnois dispose d'un réseau d'itinéraires de randonnée pédestre de 11 boucles (de 6,3 à 18,7 km) et de 7 liaisons totalisant 127 km d'itinéraires.

Afin de maintenir cette offre de qualité, les travaux d'entretien de balisage sont menés avec les baliseurs bénévoles du Saulnois formés par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Des réflexions sont aussi engagées avec des communes pour allonger, diversifier et interconnecter l'offre existante.

Une convention a été signée avec les Cyclorandonneurs de Dieuze pour baliser deux boucles dédiées à la pratique du VTT.

▶ **Amélioration de la signalétique touristique**

- ▶ La rénovation de la fresque de Francaltroff est achevée.
- ▶ Conception concertée pour la création des graphismes des panneaux routiers de type H33 destinés à valoriser le territoire.
- ▶ Distribution du drapeau du Saulnois dans les 128 communes.



Eric HAVEN, spécialiste des fresques murales, a renouvelé la fresque de Francaltroff.



10 esquisses ont été créées en concertation avec les élus. Les dessins de ces panneaux ont été ensuite confiés à un graphiste spécialisé dans ce domaine.

➤ **Des Saulnois Tour pour valoriser le Saulnois auprès de nos élus**

La CCS a souhaité présenter le Saulnois à ses élus par le biais de deux journées organisées par l'Office de Tourisme du Pays du Saulnois.



➔ Une partie de notre territoire dans la Réserve de Biosphère Moselle Sud

Une partie du Saulnois est située dans la Réserve de Biosphère Moselle Sud désignée par l'UNESCO pour protéger et préserver les écosystèmes et les espèces qui y vivent.

La CCS participe aux différents travaux menés par le PETR du Pays de Sarrebourg (Pôle d'équilibre territorial et rural) qui porte les actions pour promouvoir la conservation de la biodiversité, le développement économique et social ainsi que la recherche, la surveillance et l'éducation de cet espace reconnu internationalement.



La certification de reconnaissance de réserve mondiale de biosphère de l'Unesco, a été reçue officiellement, à la chapelle des Cordeliers de Sarrebourg, dans le cadre des rencontres annuelles des seize réserves recensées en France.



Zoom sur les travaux 2022 de la gouvernance de la Réserve de Biosphère Moselle Sud

► Un projet de territoire qui se construit

Organisation le 30 mai de la cérémonie reconnaissance avec l'Unesco et organisation d'une semaine pour l'accueil du réseau des Réserves de Biosphère françaises.

Travail de promotion avec l'IUT Nancy Charlemagne sur les outils communication de la RBMS. Concertation pour la réalisation d'un logo et de l'architecture du site internet par La Couleur Zèbre.

► Un territoire qui préserve son patrimoine naturel

Planification et travail avec la promotion des étudiants du Master 2 BioTerre sur l'étude des relations usages et biodiversité dans les communes du massif en Moselle.

Rédaction de l'AMI Multifonctionnalité, un projet d'étude et de préfiguration d'actions d'aménagement et d'accueil dans les forêts de massif.

► Un territoire d'expérimentation du développement durable

Création d'une offre de stage pour réaliser le recensement des pratiques agroécologiques de la Réserve biosphère et du Saulnois.

Formation et cocréation d'une animation biosphère dans l'OT du Pays du Saulnois pour promouvoir le patrimoine naturel de la zone

► Un territoire qui préserve son patrimoine culturel

Organisation de la conférence scientifique du 1^{er} juin sur la thématique saline dans le Saulnois à Dieuze

Organisation de la conférence scientifique « Forêts et changements climatiques » le 03 novembre dans le cadre de la journée mondiale des RB avec animations des clubs vosgiens et inauguration de l'exposition de l'ONF à Walscheid

Association Bassin Touristique de la Sarre



L'association Bassin Touristique de la Sarre (Terres d'Oh) regroupe des intercommunalités mouillées par les canaux de la Sarre et de la Marne au Rhin (Sarrebourg Moselle Sud, Saulnois, Sarreguemines Confluences, Pays de Phalsbourg et Alsace Bossue), du GECT « Eurodistrict SaarMoselle », et des communes disposant d'un équipement de plaisance.

L'association a poursuivi sa stratégie de communication digitale pour promouvoir la destination afin d'attirer les touristes régionaux et frontaliers (DNA, Lorraine Magazine, campagnes display programmatiques sur Google, Youtube, Facebook, Instagram, Messenger, Saarbrücken zeitung, Petit Futé...). Elle a aussi participé à des salons, installé des panneaux d'informations dans des sites touristiques, organisé la venue de 2 blogueuses et organisé un éductour à destination des personnels des Offices de Tourisme.

Une convention financière est établie entre l'association et chacune des intercommunalités pour financer les projets. Le calcul de la subvention annuelle est basée sur le nombre d'habitants et de kilomètres mouillés par les canaux. Son montant s'est élevé en 2022 à 6 860 € pour la Communauté de Communes du Saulnois.

ACTIONS CULTURELLES ET FESTIVES

➔ Mise en place de la 2nde édition de Festi'Saulnois

Festi'Saulnois, le nouvel événement identitaire de notre territoire a été organisé le 28 août 2022 à Rodalbe.

Organisée sur une journée autour d'une scène ouverte à nos artistes, de stands de petite restauration tenus par nos producteurs et artisans et d'une animation visant à présenter et valoriser la commune organisatrice, la manifestation est tournante sur l'ensemble du Saulnois.



Festi'Saulnois 2022 en chiffres : 1 900 visiteurs - Plus de 120 personnes mobilisées (plus de 60 bénévoles, personnel CCS, ...) - 19 exposants locaux - partenaires locaux (Office de Tourisme, FFRP, centre d'équitation...) - 10 concerts et 2 animations.

Édition du 1^{er} calendrier des animations estivales



Afin de valoriser les manifestations du Saulnois, la CCS a édité son premier calendrier des sorties estivales "Mon Été dans le Saulnois". Imprimé en 18 000 exemplaires, il a été distribué chez les habitants du Saulnois avec le Saulnois Mag et diffusé auprès des acteurs touristiques.

Les aides à la culture


 **12 308,82 €** Pour le soutien à 8 évènementiels du Saulnois

 **5 000 €** Pour le Festival Mi Fa Saulnois et sa programmation de 10 concerts dans le Saulnois

5 000 € Pour le fonctionnement de la Guesthouse

4 800 € Financement des entrées des écoliers du Saulnois à l'exposition " Du Big Bang à l'Homme " à Vic-sur-Seille

Les actions culturelles et festives

 **11** séances gratuites de cinéma en plein air

6 stages d'initiation aux arts du cirque

 Soutien à 2 fêtes de pays

*L'Art o' Cours des Sens
2 octobre 2022*

*Fête de la Poule et des Jardins
16 octobre 2022*



MÉMOIRE ET PATRIMOINE

➔ Participation aux commémorations

La CCS a participé à 22 commémorations officielles sur invitation des communes.



Aulnois-sur-Seille



Bénestroff



Riche

En route vers une appli pour valoriser nos sites mémoriels

En 2022, la CCS a orienté ses réflexions pour créer une application mobile destinée à faire connaître l'histoire du territoire au plus grand nombre et notamment aux plus jeunes et développer le tourisme mémoriel, au moyen de circuits de mémoire. Les travaux ont porté sur le choix de solutions et du contenu de cet outil numérique qui sera basé sur deux parcours numériques à partir des témoignages de deux soldats.

- Un soldat français pour la guerre de 14-18 et la bataille de Morhange ;
- Un GI pour la guerre de 39-45 avec les batailles de chars et la libération du Saulnois.

L'OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU SAULNOIS

L'Office de Tourisme du Pays du Saulnois créé en janvier 2017 sous statut juridique d'EPIC (Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial), dispose de 2 bureaux d'information touristique à Vic-sur-Seille et à Dieuze.



La Communauté de Communes du Saulnois lui a confié les principales missions suivantes :

- ▶ Accueil, information et gestion de l'information touristique,
- ▶ Coordination et animation des socio-professionnels du territoire et acteurs locaux,
- ▶ Promotion et communication de l'offre touristique,
- ▶ Commercialisation de la destination "Saulnois",
- ▶ Valorisation des produits locaux et artisanaux par le biais d'une boutique

Chiffres clés (extrait du rapport d'activités 2022 de l'OT du Pays du Saulnois) :

6 736 personnes accueillies dans les bureaux d'information touristique **+ 52,3 % par rapport à 2021**

Origine de la demande par région : Grand-Est : 92 % - Ile de France: 2 % - Hauts de France : 2 %

Top 3 des thématiques les plus demandées :

Patrimoine : 29,80 %

Services pratiques : 23,50 %

Manifestations : 18,9 %

Envoyé en préfecture le 24/04/2023

Reçu en préfecture le 24/04/2023

Publié le



ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE

Envoyé en préfecture le 24/04/2023

Reçu en préfecture le 24/04/2023

Publié le

S²LOW

ID : 057-245701206-20230320-CCSDCC23009_1-DE



14 Ter, Place de la Saline
57170 CHÂTEAU-SALINS

Tel : 03 87 05 11 11
administration@cc-saulnois.fr